
Bilan annuel 2016 de
la situation générale
de la santé, de la
sécurité et des
conditions de travail
de l'Ecole Normale
Supérieure de Lyon

Validé en CHSCT du 10
février 2017

Références : JFP/AB/17-010

**Bilan annuel 2016 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon**
(article 61 du décret 82-453 modifié)
Validé en CHSCT du 10 février 2017
Information du CT : 16 février 2017
Information du CA : 28 février 2017

1. INTRODUCTION	4
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1 DOMINANTES DISCIPLINAIRES	4
2.2 IMPLANTATIONS	4
2.3 SURFACES BATIES	5
2.4 EFFECTIFS DES PERSONNELS	5
2.5 EFFECTIFS DES ETUDIANTS ET DES ELEVES	5
2.6 EFFECTIFS DES PERSONNELS EPST	5
2.7 MOYENS SPECIALISES EN PREVENTION	6
3. ACCIDENTS DE SERVICE ET DU TRAVAIL, MALADIES PROFESSIONNELLES	7
3.1 ACCIDENTS DE SERVICE ET DU TRAVAIL DECLARES EN 2016	7
ACCIDENTS DE SERVICE ET DU TRAVAIL DECLARES, AGENTS ENS ET PARTENAIRES (REPERTORIES AU NIVEAU DES SERVICES RH) EN 2016	10
3.2 CAUSES D'ACCIDENTS DE SERVICE ET DU TRAVAIL DECLARES OU NON, AGENTS ENS ET PARTENAIRES (REPERTORIES AU NIVEAU DU REGISTRE DES ACCIDENTS BENINS ET DANS LES REGISTRES DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL) EN 2016	11
3.3 DECLARATION DE MALADIES PROFESSIONNELLES OU A CARACTERE PROFESSIONNEL	11
4. ACTEURS	12
4.1 ASSISTANTS DE PREVENTION	12
4.2 PERSONNES COMPETENTES EN RADIOPROTECTION (PCR)	13
4.3 MEDECINE DE PREVENTION ET MEDECINE PREVENTIVE	14
4.3.1 RAPPORT ANNUEL 2016 DES MEDECINS DE PREVENTION	14
4.3.2 RAPPORT ANNUEL 2016 DU MEDECIN DE LA MEDECINE PREVENTIVE DES ETUDIANTS	14
4.3.3 RAPPORT ANNUEL 2016 DE LA PSYCHOLOGUE DESTINEE AUX ETUDIANTS	14
4.3.4 RAPPORT ANNUEL 2016 DES INFIRMIERES	14

4.4 INSPECTION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	14
4.5 CONSULTATION DES PERSONNELS	15
4.5.1 COMITE HYGIENE ET SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)	15
4.5.2 COMITE L3	16
4.5.3 GROUPE ACTE (AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A L'ENS)	16
4.6 ORGANISATION DE LA PREVENTION	17
4.6.1 INSTRUCTION GENERALE HYGIENE ET SECURITE	17
4.6.2 LIVRET D'ACCUEIL HYGIENE, SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL	17
<u>5. ACTIONS MENEES</u>	<u>18</u>
5.1 ACCUEIL DES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP	18
5.1.1 LA POLITIQUE DU HANDICAP	18
Une mise en conformité avec les attentes légales et institutionnelles.	19
Un enjeu de performance.	19
Les Plans d'Accompagnement d'Etudiant en situation de Handicap (PAEH)	20
Une question d'information et de sensibilisation	20
5.1.2 POURSUITE DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE	20
5.2 PRINCIPALES ENQUETES CONDUITES A LA SUITE D'ACCIDENTS, ACCIDENTS GRAVES OU REVELATEURS DE DANGERS GRAVES ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES OU A CARACTERE PROFESSIONNEL	23
5.3 VISITES DE LOCAUX ET ETUDES DE POSTE	23
5.4 GESTION DES DECHETS SPECIAUX	25
5.5 AUTRES	27
5.5.1 NOMBRE DE CAS DE RECOURS A UN EXPERT (PRECISER LA NATURE DES MISSIONS DE L'EXPERT) EN 2016	27
5.5.2 DESCRIPTION D'ACTIONS VISANT A INTEGRER LA COMPOSANTE SECURITE DANS LA CONCEPTION ET LE CHOIX DES BATIMENTS, INSTALLATIONS, MACHINES, PRODUITS, PROCEDES DE TRAVAIL ET DANS LA FORMATION EN 2016	27
5.5.3 METROLOGIE, AIDES TECHNIQUES	28
5.5.4 REUNIONS ET ACTIVITES TRANSVERSALES	28
<u>6. EVALUATION DES RISQUES ET PROGRAMMATION DES ACTIONS</u>	<u>29</u>
<u>7. FORMATIONS</u>	<u>29</u>
<u>8. DOCUMENTS ET CONSIGNES</u>	<u>33</u>
8.1 REGISTRES DE DANGER GRAVE ET IMMINENT (ART 5-8 DECRET 82-453 MODIFIE)	33
8.2 REGISTRES SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (ART 3-1 DECRET 82-453 MODIFIE)	34
8.3 INTERVENTION D'ENTREPRISES EXTERIEURES ET PERMIS DE FEU	35
8.4 TRAVAIL ISOLE	36
8.5 MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES	36
8.6 PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE GRANDE HAUTEUR (SUPERIEUR A 3 METRES)	36
8.7 RISQUES MAJEURS	37

9. RISQUES PARTICULIERS	37
9.1 RISQUES PSYCHOSOCIAUX	37
9.1.1 GROUPE ACTE (AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A L'ENS)	37
Objectif du groupe de travail	37
Constitution du groupe	37
Actions du groupe de travail	38
9.1.2 ENQUETE CATEIS	39
9.1.3 FORMATION	39
9.1.4 CONSULTATIONS MGEN PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL	39
9.2 RISQUES LIES A L'INCENDIE	40
9.2.1 ORGANISATION DE LA SECURITE INCENDIE	40
9.2.1.1 Commission de sécurité	40
9.2.1.2. Interventions diverses	41
9.2.1.3 Evacuation	41
9.2.2 EXPLOITATION DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	42
9.2.2.1 Contrôles et vérifications périodiques	43
9.2.2.2 Autres vérifications périodiques : matériels techniques (centrifugeuses, autoclave, postes de sécurité microbiologique ou PSM, ...)	43
9.3 RISQUES BIOLOGIQUES	44
9.4 RISQUES CHIMIQUES	45
9.5 RISQUES LIES A LA RADIOACTIVITE	46
9.5.1 GESTION DU RISQUE RADIOACTIF	46
9.5.2 LES DECHETS RADIOACTIFS	47
9.5.3 LES FICHES INDIVIDUELLES D'EXPOSITION (FIE)	48
9.6 RISQUES LIES AUX MACHINES ET AUX INSTALLATIONS DE RECHERCHE	48
9.7 RISQUES LIES AUX BOUTEILLES DE GAZ SOUS PRESSION	49
9.8 RISQUES LIES A L'AMIANTE	49
9.9 RISQUES ROUTIERS	50
9.10 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)	50
10. BILAN DU PROGRAMME DE PREVENTION 2016	51
11. PROGRAMME DE PREVENTION 2017	54
12. ANNEXES	56
12.1 RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DE L'ENS POUR L'ANNEE 2016 (PERSONNELS ET NORMALIENS)	56
12.2 RAPPORT 2016 DE LA MEDECINE PREVENTIVE POUR LES ETUDIANTS ANNEE SCOLAIRE 2015/2016	63
12.3 RAPPORTS 2016 DE LA PSYCHOLOGUE DESTINEE AUX ETUDIANTS	69
12.4 EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR L'ANNEE 2017– PLAN D' ACTIONS	72

1. Introduction

Les dispositions techniques et d'exploitation évoquées dans le présent rapport sont généralement prévues et imposées par de nombreux textes applicables à l'ENS.

Outre la partie relative à l'hygiène et à la sécurité du code du travail, les principaux éléments réglementaires sont présents dans :

- *le décret du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;*
- *dans le code de la construction et de l'habitation et en particulier le règlement de sécurité du 25 juin 1980 relatif à la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public*
- *et dans la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.*

Ce rapport n'a pas de caractère exhaustif ; il s'appuie sur l'analyse de l'ingénieur d'hygiène et de sécurité et a une valeur indicative afin d'exprimer une synthèse de la situation.

Il s'agit ici de passer en revue les principales obligations qui s'imposent à l'ENS, et de décrire à partir des éléments disponibles, les dispositions prises pour les mettre en œuvre.

2. Présentation de l'établissement

2.1 Dominantes disciplinaires

Site Descartes et Buisson :

- o Lettres et Arts ;
- o Sciences Humaines ;
- o Langues ;
- o Sciences Sociales.
- o Sciences de l'éducation.

Site Monod :

- o Mathématiques ;
- o Informatique ;
- o Sciences de la matière ;
- o Biologie ;
- o Sciences de la terre

Site IGFL : Biologie

Bibliothèque Diderot de Lyon

2.2 Implantations

5 sites :

- o Trois principaux : * site Descartes : 15, parvis Descartes - 69007 LYON
* site Buisson : 19, allée de Fontenay - 69007 LYON
* site Monod : 46, allée d'Italie - 69007 LYON
- o Deux secondaires : * le CRMN : 5, rue de la Doua, 69100 Villeurbanne
* l'IGFL : 32-34 av., Tony GARNIER – 69007 LYON

2.3 Surfaces bâties

Site Descartes : surface des bâtiments : 56 823 m² et parc : 3 hectares.

Site Buisson : surface des bâtiments : 3 950 m².

Site Monod : surface des bâtiments : 60 828 m² et parc : 2,5 hectares

Site IGFL : surface des bâtiments : 4 479 m²

2.4 Effectifs des personnels

Sont en activité à l'école, en détachement entrant ou mise à disposition entrante au 31.12.2015 (payés et/ou gérés par l'ENS, c'est à dire hors personnels affectés par d'autres organismes) :

	Effectifs 31/12/2016
BIATSS titulaires	459
BIATSS contractuels	90
Total BIATSS	549
Enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires	244
Enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs contractuels (ATER, Post doc, Lecteurs, Doctorants, PAST)	296
Total E, E-C et C	540

Au 31/12/2016 selon le périmètre du bilan social 2016

2.5 Effectifs des étudiants et des élèves

	Etudiants 2015/2016
Élèves fonctionnaires stagiaires	1030
Auditeurs	655
Doctorants	426
HDR	13
CPES	39
Auditeurs libres	7
Etudiants entrants en échange international	58
Total	2228

2.6 Effectifs des personnels EPST

Les effectifs ci-dessous ne sont exhaustifs ; Les données qui varient légèrement depuis l'an passé s'explique par un travail important de mise à jour avec la mise en place de Sangria, les doctorants, stagiaires, .. ne sont pas pris en compte dans ces chiffres (uniquement permanents et CDD d'au moins 6 mois) ainsi que les personnels EPST du site Buisson.

Personnels EPST de l'ENS de Lyon	Effectifs 31/12/2015	Effectifs 31/12/2016
Site Descartes		
CNRS	56	58
Lyon 2	36	41
IEP	11	8
IUFM Lyon 1	8	/
Université de Saint-Etienne	4	3
UCBL	5	5
ENS ULM	/	3
Autres	19	19
Total Site Descartes	139	137
Site Monod		
CNRS	247	248
INRA	39	30
INRIA	19	24
INSERM	44	37
UCBL	47	22
Autres	6	2
Total Site Monod	402	363
IGFL		
UCBL		11
CNRS		36
INRA		16
INSERM		9
Total IGFL	/	72
Total	541	572

2.7 Moyens spécialisés en prévention

En octobre 2016, un apprenti en HSE a été recruté pour 1 an au Service Prévention et Santé au Travail.

De janvier à mai 2016, le service de médecine de prévention a été renforcé par des vacations assurées par un médecin de prévention supplémentaire pour les visites d'embauche des normaliens, sur le site de Descartes.

Les moyens ci-dessous sont ceux existants au 31 décembre 2016

- 1 ingénieur de prévention des risques professionnels (temps complet) et conseiller de prévention (art 4 et 4-1 du décret 82-453 modifié) (ex ACMO) d'établissement ;
- 3 techniciens (2 temps complet et un à 80%) ;
- 1 apprenti en alternance ;
- 1 secrétaire médicale (à 70%) ;
- 2 médecins de prévention pour le personnel et les élèves normaliens (temps médical de 2,5 jours)
- 1 médecin généraliste pour les étudiants non normaliens et la classe passerelle (temps médical de 8h/semaine) ;
- 2 infirmières pour le personnel et les étudiants (temps complet) ;

- 1 psychologue pour tous les étudiants (4,5 heures/semaine) ;
- 1 psychologue pour les personnels de l'ENS : 1 permanence le jeudi matin tous les 15 jours (convention entre l'ENS de LYON et la MGEN)
- 8 Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) ;
- 39 assistants de prévention (art 4 et 4-1 du décret 82-453 modifié) : 23 sur le site Monod, 6 sur le site Descartes, 2 sur le site Buisson, 3 au CRMN/ISA, 1 à Lyon Sud, 3 à l'IGFL, 1 au centre Léon Bérard.

3. Accidents de service et du travail, maladies professionnelles

3.1 Accidents de service et du travail déclarés en 2016

De quoi parle-t-on ?

Les accidents de service concernent les fonctionnaires tandis que les accidents de travail concernent les personnels non-titulaires.

On distingue également les accidents de service (sur le lieu de travail) des accidents de trajet.

De plus, ces accidents peuvent entraîner des versements de rente s'ils ont conduit à une invalidité.

30

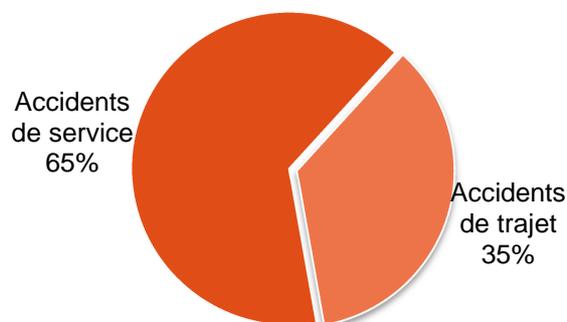
C'est le nombre d'agents qui ont été concernés par un accident de service ou de trajet en 2016.

31 accidents ont été reconnus comme imputables au service : une même personne a été victime d'un accident de service et d'un accident de trajet. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2015 (31 agents concernés). A noter cependant l'augmentation des accidents de service (21 contre 16 en 2015) et la baisse des accidents de trajet (10 contre 16 en 2015).

Récapitulatif des accidents de service et de trajet des personnels de l'ENS de Lyon au déclarés en 2016

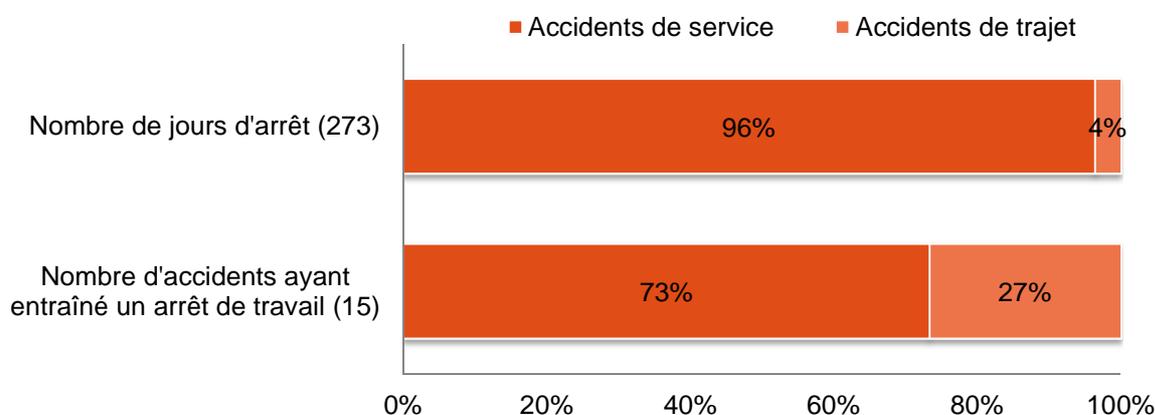
Type d'absence	Nombre d'agents ayant déclaré un accident	Nombre d'accidents déclarés et reconnus	Nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail	Nombre de jours d'arrêt
Accidents de service	20	20	11	263 jours
Accidents de trajet	11	11	4	10 jours
Total	31	31	15	273 jours

Répartition du nombre d'accidents déclarés et reconnus en accidents de service ou de trajet



Base : 31 accidents déclarés et reconnus en 2016

Répartition du nombre d'accidents ayant donné lieu à un arrêt de travail, et répartition du nombre de jours d'arrêts accordés



Base : 31 accidents déclarés et reconnus en 2016

Les accidents de service représentent 73% des accidents ayant entraîné un arrêt et 96% du volume des jours d'arrêt (contre 65% et 60% en 2015) cette forte évolution s'explique notamment par une chute du nombre de jours d'arrêts liés à des accidents de trajet (10 jours contre 188 jours en 2015)

Globalement le nombre de jours d'arrêt est lui en baisse depuis 2013 avec 273 jours d'arrêt (contre 547 en 2013, 491 en 2014 et 469 en 2015).

De quoi parle-t-on ?

Le taux de fréquence permet de mesurer la fréquence des jours d'arrêts entraînés par un AT en fonction du nombre d'heures globales travaillées dans l'établissement.

La formule de calcul est la suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt}}{\text{ETPT annualisés} * \text{nombre d'heures travaillées}} * 1\,000\,000$$

L'indice de fréquence permet lui de mesurer le nombre d'accidents de travail entraînant un arrêt en fonction du nombre d'agents de l'établissement.

La formule de calcul est la suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt}}{\text{Nombre d'agents en activité}} * 1\,000$$

9,3

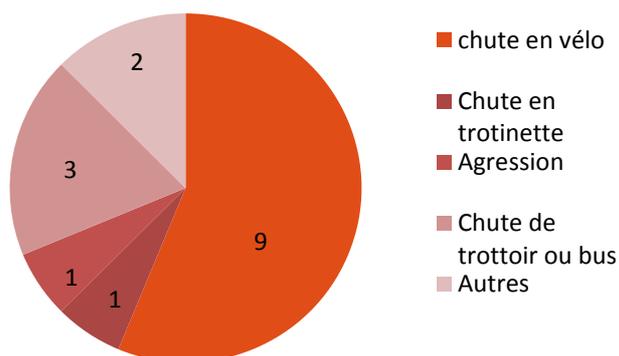
C'est le taux de fréquence des accidents en 2016 pour 1 million d'heures travaillées.

13,7

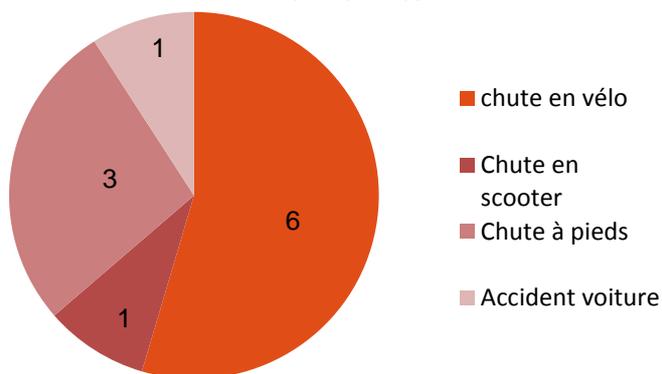
C'est l'indice de fréquence des accidents en 2016 pour 1 000 agents.

Répartition des accidents de trajets par type – comparaison 2015/2016

Répartition des accidents de trajets par type - 2015

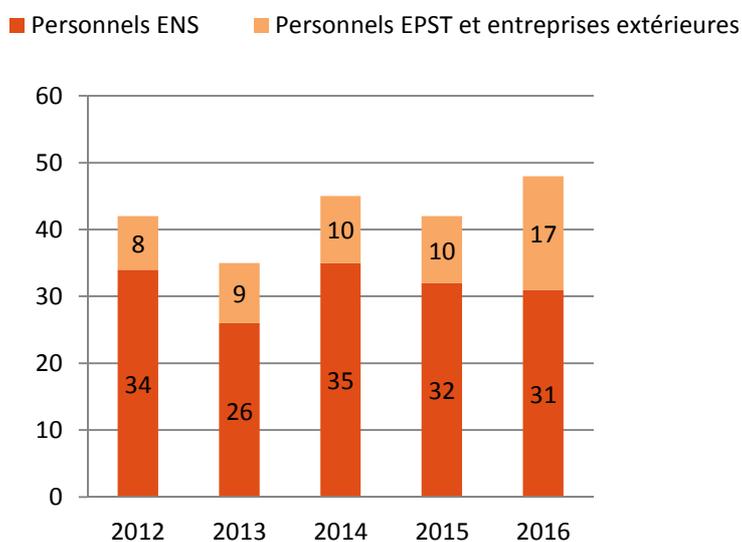


Répartition des accidents de trajets par type - 2016

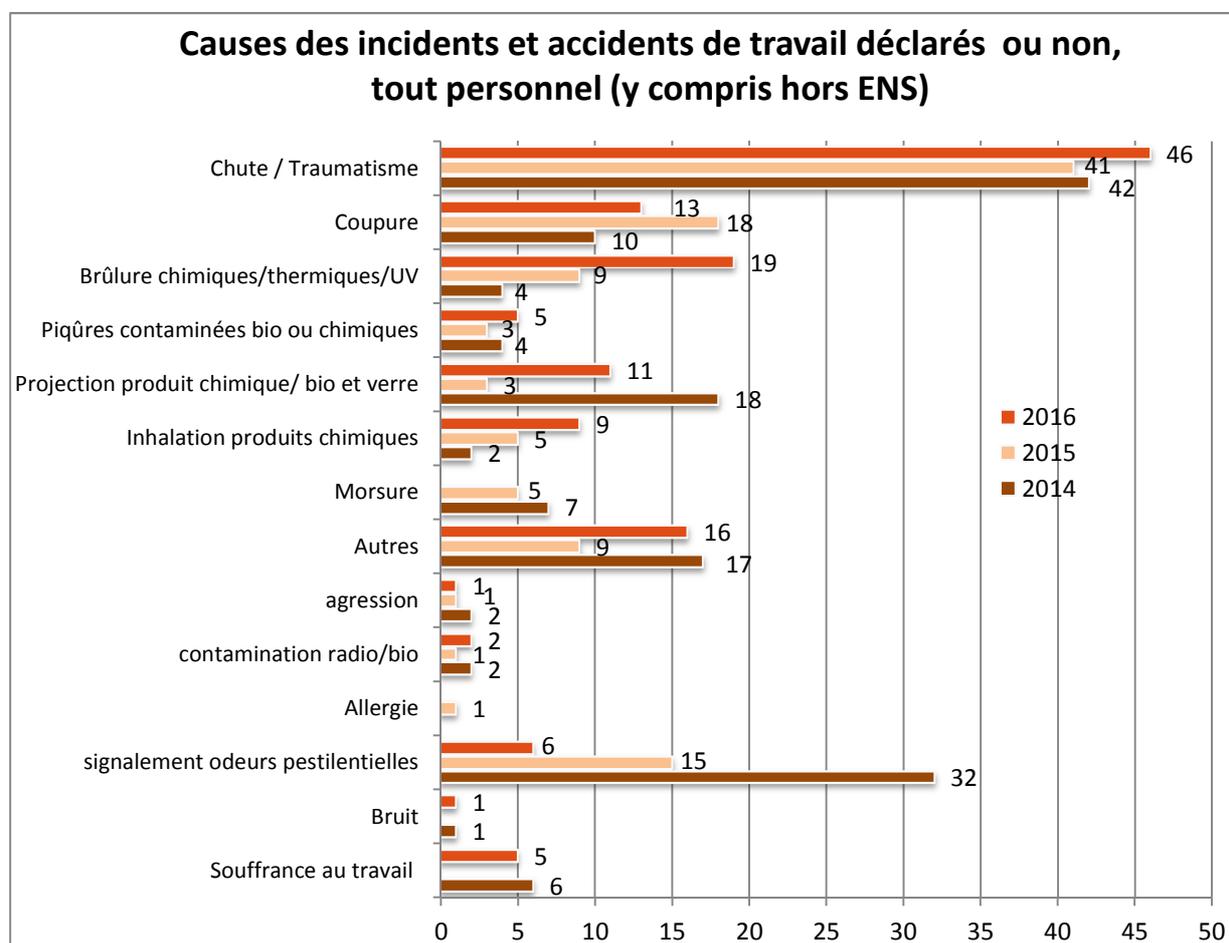


Accidents de service et du travail déclarés, agents ENS et partenaires (répertoriés au niveau des services RH) en 2016

Evolution du nombre d'accidents de travail déclarés entre 2012 et 2016 (y compris personnels EPST et entreprises extérieures)



3.2 Causes d'accidents de service et du travail déclarés ou non, agents ENS et partenaires (répertoriés au niveau du registre des accidents bénins et dans les registres de santé et sécurité au travail) en 2016



Nota : Les résultats ci-dessus reprennent l'ensemble des notifications du registre d'accidents bénins, des registres de santé et sécurité au travail et des retours des RH.

3.3 Déclaration de maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Aucune en 2011, 2012, 2013, 2014 et 2016

Il y a eu une déclaration de maladie professionnelle en 2015.

4. ACTEURS

4.1 Assistants de prévention

La mission des assistants de prévention est d'assister le responsable auprès duquel il est placé dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Les assistants de prévention sont des enseignants, des chercheurs, des ingénieurs ou des techniciens volontaires pour consacrer du temps à des questions d'hygiène et de sécurité.

La création de ce réseau permet d'améliorer la transmission des informations. C'est également un moyen de dynamiser l'action de prévention, et de mettre en œuvre localement la politique de prévention de l'établissement.

Le cas de l'ENS

39 assistants de prévention

Chaque directeur de laboratoire ou chef de service nomme un assistant de prévention afin de l'aider dans les missions liées à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Une formation pour les nouveaux assistants de prévention est proposée chaque année par les partenaires (UCBL et CNRS) ainsi que des journées de remise à niveau et des journées à thèmes.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total	34	38	38	37	39
Nommés officiellement	26	26	29	32	32
Monod	22	23	23	22	23
Descartes	5	6	8	8	6
Buisson	3	3	1	1	2
IGFL	2	3	3	3	3
CRMN	1	1	1	1	3
Lyon sud	1	2	2	2	1
Centre Léon Bérard					1

Réunion du 11 avril 2016

1. Mise à jour de la liste des Assistants de Prévention de l'ENS de LYON
2. Bilan annuel 2015 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
3. Plan d'action 2016
4. Programme annuel de prévention 2016
5. Dossier Technique Amiante
6. Points opération Campus et travaux MOP
7. Rappel sur les bonnes pratiques de laboratoire / port des EPIs
8. Inventaire des bouteilles de gaz
9. Gestion des déchets chimiques - rappel
10. Point mise à jour consignes de sécurité / organisation des secours
11. Déménagement de laboratoire / accueil de nouvelles équipes
12. Rappel visites scolaires de laboratoire
13. Questions diverses

Réunion du 15 décembre 2016

1. Mise à jour de la liste des Assistants de Prévention de l'ENS de LYON
2. Point sur les orientations stratégiques 2016 – 2017 en matière de politique de prévention des risques professionnels de Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
3. Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et du Plan d'action de l'ENS de Lyon
4. Procédure Accident d'Exposition au Sang
5. Point travaux, livraison et mise en service de la nouvelle soute
6. Point sur la gestion des déchets
7. Présentation de Thibaut CHAMBRIARD – chargé de Mission Handicap
8. Procédure Travail isolé
9. Questions diverses

4.2 Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR)

8 Personnes Compétentes en Radioprotection

	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre total	10	9	8	8	8
Sources scellées et non scellées	3	3	2	1	1
Sources non scellées	5	5	4	4	4
Sources scellées	2	1	2	3	3

PAS de réunion en 2016

4.3 Médecine de prévention et médecine préventive

4.3.1 Rapport annuel 2016 des médecins de prévention

Le rapport 2016 des médecins de prévention est en annexe 12.1.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total d'heures	823	829	1041	975	1029
Docteur Eric Laporte (vacations)	363	372	325	371	373
Docteur Jean-Philippe Michel (inter-entreprise AST)	232	0	/	/	
Docteur Sylvie Guillaud-Bataille (vacations)	228	72	144	32	84
Docteur Isabelle Joly (inter-entreprise AST)	0	385	572	572	572

4.3.2 Rapport annuel 2016 du médecin de la médecine préventive des étudiants

Le rapport 2016 de la médecine préventive est en annexe 12.2.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total d'heures	230	230	220	280	288
Docteur Gilles Ronzière (vacations)	230	230	220	280	180

4.3.3 Rapport annuel 2016 de la psychologue destinée aux étudiants

Le rapport 2016 de la psychologue est en annexe 12.3.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total d'heures	168	177	195	160	186
Anne-Sophie Renucci (vacations)	168	177	195	160	186

4.3.4 Rapport annuel 2016 des infirmières

Le rapport 2016 des infirmières est intégré au rapport des médecins de prévention (Docteurs Joly et Laporte) en annexe 12.1.

4.4 Inspection santé et sécurité au travail

L'inspection santé et sécurité au travail de l'enseignement supérieur et de la recherche a eu lieu du mercredi 16 avril 2014 au Vendredi 18 avril 2014 (voir rapport d'inspection en annexe 12.4).

Il n'y a pas eu d'inspection en 2016.

4.5 Consultation des personnels

4.5.1 Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)

5 CHSCT

Le décret 82-453 modifié rend obligatoire la création d'un Comité Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Le CHSCT est consulté sur le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

D'autre part le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 a introduit l'obligation de transcrire l'évaluation des risques dans un document, synthèse d'une évaluation des risques professionnels dans tous les services de l'établissement.

Le cas de l'ENS

Le CHS de l'ENS de Lyon a été créé le 09 novembre 2010.

Le passage CHS en CHSCT a été fait le 12 juillet 2012.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de CHSCT	3	6	2	3	5

Ordre du jour du CHSCT du 5 février 2016

1. Validation du PV du CHSCT du 29 septembre 2015 (*pour avis*) ;
2. Bilan annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail 2015 (article 61 du décret 82-453 modifié) (*pour avis*) avec présentation des Rapports annuels 2015 des médecins de prévention (article 28 du décret 82-453 modifié) (*pour avis*) ;
3. Bilan du programme de prévention 2015 ;
4. Orientations stratégiques du ministère 2016 ;
5. Programme annuel 2016 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (article 61 du décret 82-453 modifié) (*pour avis*) ;
6. Réorganisation de la DMPG ;
7. Compte-rendu des visites des services courrier et jardin ;
8. Retour sur le Document Technique Amiante ;
9. Point d'information sur le contrat de partenariat ;
10. Questions diverses.

Ordre du jour CHSCT exceptionnel du 11 mai 2016 :

- Occupation des locaux de l'ENS de Lyon

Ordre du jour CHSCT du 20 mai 2016

1. Validation du PV du CHSCT du 5 février 2016 (*pour avis*) ;
2. Réorganisation des vacances du service médical de l'ENS (*pour avis*) ;
3. Retours sur des accidents et incidents ;
4. Résultats mesures champs électromagnétiques sur Monod ;

5. Déménagements / Aménagements ;
6. Suivi des actions en cours ;
7. Questions diverses.

Ordre du jour du CHSCT du 16 septembre 2016

1. Validation du PV du CHSCT du 20 mai 2016 (*pour avis*) ;
2. Suivi des actions en cours ;
3. Retours sur les accidents et incidents ;
4. Nominations des assistants de prévention et d'un Référent Sécurité Laser ;
5. PPP : Zones impactées et calendrier prévisionnel ;
6. Questions diverses

Ordre du jour du CHSCT du 18 novembre 2016

1. Validation du PV du CHSCT du 20 mai 2016 et du 16 septembre 2016 (*pour avis*) ;
2. Suivi des actions en cours ;
3. Projet de service DIRPAT ;
4. Retour sur les accidents et incidents ;
5. Questions diverses.

4.5.2 Comité L3

1 comité L3

Ordre du jour du Comité L3 du 15 décembre 2016

1. Validation et signature du PV de la précédente réunion du comité (04 décembre 2015) ;
2. Point sur l'introduction de nouveau pathogène ;
3. Retour sur l'arrêt technique ainsi que sur un audit CVC ;
4. Suivi des dépenses du L3 ;
5. Présentation de la procédure d'habilitation définissant notamment les conditions de validité, de renouvellement, de retrait ou de suspension de l'habilitation ;
6. Validation des mises à jour à réaliser au niveau du protocole d'utilisation L3 ;
7. Questions diverses.

4.5.3 Groupe ACTE (Amélioration des Conditions de Travail à l'ENS)

2 Réunions

Réunion du 28 avril 2016

1. Validation du PV de la réunion du 20 mai 2015 ;
2. Correction de la lettre de mission du groupe ACTE et de la charte ;
3. Préparation du questionnaire pour une demande d'enquête ACTE ;
4. Retour sur les collectifs en souffrance ;
5. Choix des indicateurs ;
6. Questions diverses.

Réunion du 7 novembre 2016

1. Validation du PV de la réunion du 28 avril 2016 ;
2. Retour sur l'enquête ACTE ;
3. Point sur le rôle du groupe ACTE ;
4. Retour sur la réunion avec les agents du service sécurité ;
5. Questions diverses.

4.6 Organisation de la prévention

4.6.1 Instruction générale hygiène et sécurité

Une Instruction Générale hygiène, sécurité, santé au travail et protection de l'environnement visant à établir une organisation adaptée et à promouvoir une démarche globale et cohérente de prévention des risques a été présentée au CHSCT du 18 octobre 2012. Cette Instruction Générale rappelle le rôle de chacun des acteurs de la communauté universitaire en matière d'hygiène et de sécurité.

4.6.2 Livret d'accueil hygiène, sécurité et santé au travail

1130 livrets distribués

Un livret d'accueil hygiène et sécurité mis à jour annuellement, est distribué à tous les nouveaux entrants (étudiants et personnels).

Sa version anglaise est aussi mise à jour régulièrement.

En 2016, il a été tiré 1000 livrets en Français et 200 en anglais.

930 livrets ont été distribués en Français et 200 en anglais.

5. Actions menées

5.1 Accueil des agents en situation de handicap

5.1.1 La politique du handicap

De quoi parle-t-on ?

Le texte concernant le handicap de la loi 2005-102 du 11 février 2005 est encore un repère important.

Il affirme que « constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

A cette définition, il convient d'ajouter aujourd'hui celle de la CNUPDPH (Convention des Nations Unies pour le Droit des Personnes Handicapées). Rédigée en 2016, elle définit le handicap comme une « pathologie de la société », c'est-à-dire comme le résultat de l'incapacité de la société à accueillir les différences de la personne. Ce changement de paradigme est à la base des nouvelles politiques européennes.

Il n'est plus question de faire entrer dans une norme qui serait une moyenne des capacités des individus mais de transformer la société pour qu'elle soit accessible à l'ensemble des singularités des personnes. On parle d'une société « inclusive », c'est-à-dire qui deviendrait partout accessible à tous.

Cet idéal, sans nier les troubles des personnes et les aménagements nécessaires, considère la responsabilité de l'environnement dans l'entrave ou la facilitation des activités des personnes ayant des troubles du fonctionnement organique en lien avec une pathologie ou un accident.

L'Ecole mène une politique active concernant le handicap avec deux objectifs :

- Pour les professionnels : créer un environnement qui favorise le recrutement, l'accueil et le maintien dans l'emploi des professionnel(le)s concerné(e)s.
- Pour les étudiants : améliorer les compétences de l'Ecole pour l'accueil et l'accompagnement des étudiant(e)s concerné(e)s.

Création d'un poste de Chargé de Mission handicap au 1er septembre 2016

Les actions se multipliant et le nombre de personnes concernées augmentant grâce à ces actions, un poste de chargé de mission handicap a été créé au 1er septembre 2016. Son rôle est d'assurer la coordination, la pérennisation et le prolongement de la politique de l'Ecole en matière de handicap.

Une mise en conformité avec les attentes légales et institutionnelles.

L'Ecole, sans être tenue à l'impossible, doit être en mesure de montrer qu'elle met en œuvre des outils et des moyens au service de chacun, quelle que soit sa différence liée à un trouble de santé ou du fonctionnement. Avec l'évolution inclusive de la notion de handicap, il s'agit de justifier de la mise en œuvre d'un accueil de qualité qui assure une égalité de traitement à tous.

Par ailleurs, le Ministère de l'Enseignement Supérieur qui invite à la mise en œuvre d'un Schéma Pluriannuel du Handicap qui doit être présenté aux instances (CA, CHSCT et CT) courant de l'année 2017. Ce plan triennal présentera le bilan, les engagements d'actions et les critères d'évaluation de ces actions de l'Etablissement. L'ensemble des domaines est concernés : accès au patrimoine, scolarité, ressources humaines, achat au secteur protégé, formation, sensibilisation...

Un enjeu de performance.

Au-delà de cette exigence légale, la mise en œuvre d'une politique du handicap est une affaire de performance.

L'amélioration de l'environnement d'accueil pour tous est un moyen de bénéficier des compétences des professionnels en situation de handicap. Par le biais du recrutement ou du maintien dans l'emploi, l'école valorise les compétences et l'implication des professionnels concernés.

Cette politique active doit aussi permettre d'augmenter le taux d'emploi des personnes en situation de handicap à l'Ecole.

3.94% est le taux d'emploi en 2016.

Le recrutement ou le maintien dans l'emploi de personne en situation de handicap, l'achat de biens et de service au secteur protégé ou une contribution financière directe au fond qui promeut l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique (le FIPHFP) peuvent améliorer ce taux d'emploi.

Le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi continue de progresser, même s'il est notable que le rythme de cette progression diminue depuis 2 ans.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'agents	12	23	29	37	41	43

28 248 euros est le montant des dépenses pour les adaptations de postes en 2016

Ces aménagements sont pris sur le budget de l'action sociale suite à une demande de l'agent reconnu travailleur handicapé, validé par un avis médical.

Les Plans d'Accompagnement d'Etudiant en situation de Handicap (PAEH)

Concernant les étudiants, l'enjeu est aussi de doter l'Ecole d'outils qui puissent répondre de manière efficace à leurs besoins particuliers en contexte d'apprentissage et/ou d'examen.

16 Plans d'Accompagnement d'Etudiant en situation de Handicap en 2016

L'évolution du nombre de Plans d'Accompagnement d'Etudiant(e) en situation de Handicap a doublé en 1 an :

Année	2015	2016
Nombre d'élèves bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement	8	16

Des entretiens avec le référent handicap permettent à chaque étudiant bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement d'analyser, de circonscrire et d'exprimer sa situation de handicap en termes de besoins d'aménagements liés à des contextes précis (apprentissage, examens et stage). Ce passage de l'expression d'une pathologie ou de difficultés à celle de besoins précis et contextualisés est une compétence importante travaillée avec les étudiants. Son acquisition sera particulièrement nécessaire dans la suite de leur parcours, notamment lors des entretiens de recherche de stage ou d'emploi.

Une question d'information et de sensibilisation

Beaucoup d'idées reçues et de préjugés rendent complexe la question du handicap au travail. Il est important que l'ensemble des personnels puisse être mieux informé et formé.

Favoriser l'expression des personnes qui connaissent une entrave dans leur activité professionnelle en raison d'un trouble du fonctionnement est une nécessité pour améliorer leur situation professionnelle en améliorant l'environnement de travail que l'Ecole propose.

Le 13 décembre 2016 a eu lieu le premier « Café handicap ». Réunissant 21 participants, étudiants et salariés confondus, il a permis d'échanger sur les questions que soulèvent le handicap à l'Ecole. L'intérêt des échanges et la mise en réseau qu'elle permet invitent à reconduire cette proposition qui s'appuie sur les compétences des personnes qui sont en situation de handicap, des personnes que la question intéresse et de ceux que cette question concerne dans le champ de leurs travaux de recherche.

Création d'un « Café handicap » pour favoriser les échanges entre membres de l'Ecole, professionnels comme étudiants

5.1.2 Poursuite de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

L'intégration professionnelle des personnes handicapées requiert une mobilisation de tous pour favoriser leur emploi et leurs conditions d'exercice préservant leur santé et leur sécurité par une meilleure adaptation des postes de travail et une amélioration de l'accessibilité des locaux.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées introduit l'obligation de rendre accessible l'ensemble des lieux recevant du public conformément au principe de « tout pour tous ».

Après un diagnostic externe, il apparaît que les bâtiments sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite, avec parfois des accès à améliorer. Le laboratoire de recherche M5, par exemple, n'est accessible que par les ascenseurs des GN.

Rappel de l'évolution des travaux engagés :

En 2012 :

° Laboratoires et Accueil, Monod :

- Mise aux normes des ascenseurs GN1 Sud
- Aménagement des bateaux au sortie des laboratoires M2, M3 et M4
- Remplacement des portes automatiques aux entrées de l'Accueil et LE, ainsi qu'à la sortie GN Sud coté LR

En 2013 :

° Parking, Monod :

- Reconfiguration des places de parking (positionnement, peinture, mise aux normes éclairage, cheminement jusqu'à l'entrée du bâtiment et changement des portes d'accès entre le parking et le bâtiment GN).

° Maison des mathématiques, Monod :

- Amélioration de la circulation (remplacement porte d'entrée, modification main courante d'escalier, mise en place de bandes hypovigilantes et de rampe dans la zone de refuge)
- Création de sanitaires adaptés aux normes pour les personnes à mobilité réduite

En 2014 :

° Laboratoire de recherche M1, Monod :

- Automatisation accès laboratoire M1 (installation de ferme porte, remplacement des blocs portes concernés, alimentation électrique des portes et raccordement au SSI (Système de sécurité Incendie).
- Réfection sanitaire en sanitaire

° Bâtiment GN, Monod :

- Aménagements de 7 sanitaires adaptés aux normes pour les personnes à mobilité réduite
- Accès aux salles de cours GN1 3ème et 4ème étage (modification des portes pour Amphi A et B +salles GN1 N432 et GN1 N458)

° Résidence Bonnamour, Descartes :

- Mise en place de 3 portes d'accès et lecteur de badge

En 2015 :

Résidence Bonamour, Descartes :

- Mise en accessibilité d'un logement adapté aux normes pour les personnes à mobilité réduite

° Laboratoire de recherche M1, Monod :

- Mise en accessibilité d'un bureau
- Aménagement d'un sanitaire adapté aux normes pour les personnes à mobilité réduite

° Bâtiment IGFL, Monod :

- Coordination du Système de sécurité Incendie entre diffuseur lumineux et sonores
- Automatisation des portes du rez-de-chaussée et du 1er étage
- Mise aux normes d'un sanitaire adapté aux normes pour les personnes à mobilité

Ces travaux ont nécessité l'intervention de sociétés spécialisés pour établir les diagnostics et les éléments de mise en œuvre appropriés.

En 2016, l'accent est mis sur l'élargissement de l'offre d'hébergement adapté avec l'aménagement complet de 2 logements.

° Hôtel des invités, Descartes :

- Etudes et aménagement d'un appartement aux normes pour les personnes à mobilité réduite

° Résidence Debourg, Monod :

- Etudes et aménagement complet d'un appartement aux normes pour les personnes à mobilité réduite

° Foyer des élèves, Monod :

- Mise aux normes bar du foyer

138 995 euros ont été dépensés dans la mise en accessibilité des locaux en 2016.

5.2 Principales enquêtes conduites à la suite d'accidents, accidents graves ou révélateurs de dangers graves et des maladies professionnelles ou à caractère professionnel

20 enquêtes

- Enquête suite à coupure avec massicot électrique ;
- Enquête suite à coupure avec scie à ruban ;
- Enquête suite à projection de produit chimique chaud ;
- Enquête suite à une blessure à la main avec une porte battante ;
- Enquête suite à une blessure à l'épaule lors d'une intervention sur un serveur informatique ;
- Enquête suite à une projection d'acide fluorhydrique dans l'œil ;
- 2 Enquêtes suite à début d'incendie ;
- 3 Enquêtes suite à des fuites de produits chimiques ;
- 2 Enquêtes suite à des contaminations radioactives surfaciques ;
- Enquête suite à des dégagements de fumées lors de travaux d'étanchéité ;
- Enquête suite à une piqûre avec aiguille ;
- Enquête suite à une projection d'un mélange de produits chimiques dans l'œil ;
- Enquête suite à coupure avec scie à métaux ;
- Enquête suite à projection de salmonelle sur le visage ;
- Enquête suite à une exposition à des vapeurs de phénol ;
- Enquête suite à une chute d'une chaise à roulettes.

5.3 Visites de locaux et études de poste

Nombre de visite de laboratoire par les agents du service prévention et/ou le médecin de prévention et/ou l'infirmière et le CHSCT:

Pour 2012 :

- Visite de la laverie du LBMC ;
- Visite de l'animalerie Lyon Sud ;
- Visite de réception IGFL ;
- Visite IGFL avec médecins de prévention ;
- Etude de poste microtome ;
- Etude de poste « nourriture drosophile » ;
- Visite Diffracteur rayon X La Doua ;
- Etude de poste agent en situation de handicap ;
- Etude de poste concernant le bruit ;
- Visite PBES ;
- Etude de poste de travail logistique ;
- Visite sécurité Résidence Debourg ;
- Visite CHSCT Ateliers DPMG
- Visite du département de chimie avec le médecin des étudiants.

Pour 2013 :

- Visite de l'IGFL ;
- Visite LBMC, PBES et IGFL Lyon Sud ;
- Etude poste de travail doctorante RDP ;

- Visite LBMC en vue de l'évaluation des risques professionnels ;
- Visite CHSCT LR6 ;
- Visite CHSCT Palgène ;
- Visite CHSCT Bibliothèque ;
- Visite CHSCT archives ;
- Visite CHSCT DPMG.

Pour 2014 :

- Visite Accueil Ifé ;
- Visite Agence comptable ;
- Visite CIRI ;
- Visites Courrier Descartes et suivis ;
- Visites Service facturier et suivis ;
- Visite Service scolarité ;
- Visites de poste Bibliothèque ;
- Visite de poste Relations internationales ;
- Visite de poste Assistante Direction Générale ;
- 4 Visites et réunions pour l'accueil de personnes en situation de handicap.

Pour 2015

- Visite du service courrier avec délégation CHSCT
 - Visite du service des espaces verts avec délégation CHSCT
 - Visite du laboratoire de chimie avec conseillère de prévention CNRS
 - Visite du RDP et IGFL avec Conseillère de prévention INRA
 - Visite animaleries (IGFL/PBES) avec une délégation INSERM et CNRS
 - Visite du laboratoire S2HEP avec conseillère de prévention UCBL1 (Laboratoire Sciences, Société, Historicité, Education et Pratiques)
-
- Etude de poste C14
 - Etude de poste animalerie poisson IGFL
 - Etude de poste logistique IGFL
 - Etude de poste découpe cerveau de souris
 - Etude de poste service facturier
 - Etude de poste IFE
 - Etude de poste BDL
 - 2 études de poste administratif Monod
 - Etude de poste logistique Monod
 - Etude de poste diffractomètre
 - Etude de poste XRF
 - Etude de poste irradiateur à rayons X

Pour 2016

- Visite du PRECI suite à l'audit vétérinaire de décembre 2015 ;
- Visite des locaux du CIRI sur le site de Laënnec avec conseillère de prévention CNRS, conseiller de prévention INSERM, et conseillère de prévention secteur santé UCBL1 ;
- Visite du CRMN avec médecins de prévention et infirmières de l'ENS et du CNRS, avec Ingénieure de prévention du CNRS et assistante de prévention du CRMN (analyse du décret sur les champs électromagnétiques).

- Visite de prévention de l'IHRIM ;
- Visite LR6 avec entreprise Europrop
-
- Etude de poste de l'atelier de physique
- Etude de poste au département de biologie
- 14 Etudes des postes Laser
- Etude de poste à l'IGFL
- Etudes de postes tertiaires (préconisations sur l'ergonomie pour le travail sur écran.).

5.4 Gestion des déchets spéciaux

Des obligations spécifiques s'imposent au chef d'établissement, citons par exemple :

- déchets biologiques et déchets chimiques dangereux, tubes fluorescents, piles et autres déchets spéciaux collectés par une société spécialisée ;
- matériels et matériaux piquants, coupants ou tranchants destinés à l'abandon pris en charge correctement ;
- cadavres d'animaux ainsi que pièces anatomiques d'origine animale destinés à l'abandon confiés à une société spécialisée.

Le cas de l'ENS

45,97 tonnes de déchets spéciaux évacués

	2012	2013	2014	2015	2016
Déchets chimiques (en tonnes)	14,1	15,72	17,73	18,65	16,53
Déchets biologiques (en tonnes)	14,1	19,14	21,18	18,424	18,2
Déchets d'équipements électriques et électroniques (en tonnes)	15,08	13,33	10,89	11,26	11.24
Déchets historiques radioactifs uranifères et thorifères (en kg)			6,5080 kg		
Déchets radioactifs : 8 pastilles d'uranium et 3 sources scellées de 226Ra				10,10 kg	
Déchets radioactifs : solides incinérables et non incinérables de 14C et de 3H				69,85 kg	

- **Les déchets chimiques dangereux et assimilés** sont enlevés tous les 15 jours par la société SERPOL (21 collectes en 2016). Cette société est en marché avec l'ENS depuis le 1er avril 2014.

- **Les déchets biologiques** sont collectés trois fois par semaine par la société Sita Suez Environnement depuis le 1er octobre 2016 (avant il n'y avait que deux passages par semaine).
Suite à de graves manquements au regard de la réglementation du transport des matières dangereuses, du code de l'environnement et du code de la santé publique, l'ENS a dénoncé le contrat des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés avec la société Med'Clean le 20 avril 2015 ; Med'clean était en marché avec l'ENS de Lyon depuis le 1er janvier 2015.
- **Les déchets d'équipements électriques et électroniques** sont regroupés dans l'ancienne animalerie ; Ils ont été collectés 2 fois en 2016 par la société Paprec.
- **Les déchets radioactifs** à demi-vie courte sont traités en décroissance et suivis par la PCR de l'établissement. Ils sont triés régulièrement par la PCR. Les autres sont en attente d'enlèvement par l'ANDRA dans la soute de stockage des déchets radioactifs. Aucun enlèvement n'a été programmé en 2016.

→ L'ENS de Lyon, à la fois réceptionneur et expéditeur de matières dangereuses par route, fait appel à l'expertise d'un conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses. C'est une obligation depuis le 1er janvier 2001.

Un conseiller à la sécurité externe répondant à ces exigences est désigné à l'ENS depuis le 1er janvier 2011. En 2012, le service prévention l'a rencontré à 5 reprises ; depuis 2013, 4 rencontres sont planifiées annuellement.

Conformément à la réglementation, un rapport annuel Transports de Matières Dangereuses est établi par le conseiller au transport chaque année depuis 2012.

- ✓ Un registre chronologique de la production et de l'expédition des déchets dangereux, rendu obligatoire par le Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005 relatif au contrôle des circuits de traitement des déchets est renseigné par un technicien du service prévention.
Depuis 2012, il est étendu à tous les déchets sortant de l'entreprise.

Les exploitants des établissements produisant ou expédiant des déchets professionnels banals et/ou dangereux tiennent à jour ce registre chronologique où sont consignés **tous les déchets sortants**, à l'exception des déchets assimilés aux ordures ménagères.

Autres déchets :

- **Les déchets banals** sont traités par NICOLLIN sur tous les sites de l'ENS : une filière spécifique est prévue pour les papiers/cartons, la terre, les ferrailles ainsi que pour les boîtes de cônes.
- **Les cartouches laser** sont reprises par une association de lutte contre le cancer et par une entreprise spécialisée.
- Sur le site Monod, les **tubes fluorescents** sont gérés par la société COTE.
Sur le site Descartes, la société PAPREC met à disposition 2 containers d'une capacité de 1200 tubes
- **Les cartouches Nespresso** : 5 collectes en 2016 soit environ 1 tonne.

5.5 Autres

5.5.1 Nombre de cas de recours à un expert (préciser la nature des missions de l'expert) en 2016

- Nombreuses expertises réalisées dans le cadre du plan campus (diagnostic amiante avant travaux..);
- Bureau de contrôle pour aider à la déclaration de déclassement de l'irradiateur
- Bureau de contrôle pour déterminer le classement ICPE.
- Conseiller sécurité transport de matières dangereuses ;
- Contrôle annuel de radioprotection ;
- Point sur l'étude de risque par société d'assurance.
- Visite d'un expert de la société MEMMERT suite à un début d'incendie d'étuve
- Sensibilisation de Maître Ledoux sur « la responsabilité civile et pénale des directeurs et des membres de l'encadrement ».

5.5.2 Description d'actions visant à intégrer la composante sécurité dans la conception et le choix des bâtiments, installations, machines, produits, procédés de travail et dans la formation en 2016

- Accompagnement des unités de travail pour l'évaluation des risques professionnels ;
 - Evaluation des risques d'un protocole générant un produit chimique dangereux
 - Evaluation des risques d'un protocole avec un pathogène de niveau 3
 - Evaluation des risques d'un protocole avec pathogène de niveau 2 ;
 - Participations et partie prenante aux réunions sur le Plan Campus (une douzaine) ;
 - Participations et partie prenante aux réunions concernant les travaux préalables au LR8 (soute-serre) (une trentaine) ;
 - Participation aux commissions locaux (2) ;
 - Réunions DIRPAT, VP Recherche sur les demandes de travaux (une quinzaine)
 - Réunion avec les conseillers de prévention des tutelles sur des projets de construction (CIRI)
-
- Distribution à tous les nouveaux entrants (personnels et étudiants) du livret d'accueil d'hygiène et de sécurité, ainsi que d'une plaquette d'information (anglais et français) ;
 - Formation à la sécurité des nouveaux entrants de l'IGFL;
 - Formation des nouveaux entrants ENS ;
 - Formation aux risques Monod.
 - Interventions dans les 3 formations des assistants de prévention inter-établissements lyonnais ;
 - Formation à l'utilisation de chimithèque.

5.5.3 Métrologie, aides techniques

En 2016

- Mesures de bruit
- Mesures de températures
- Mesure avec un appareil PID pour analyser les odeurs

- Aide au déstockage de produits chimiques inutiles ou obsolètes dans les laboratoires et départements
- Aide sur problématique hygiène
- Aides des assistants de prévention à l'évaluation des risques professionnels et la mise en place d'un plan d'action
- Réunions sur les problématiques P3 ;

5.5.4 Réunions et activités transversales

En 2016

- Participation aux CHSCT du CNRS et du PBES, aux CHS de l'ISA/CLEA ;
- Participation aux réunions des assistants de prévention des partenaires (UCBL1, CNRS) ;
- Réunion de restitution d'une investigation de l'INVS sur l'INSA ;
- Participation aux commissions de réforme interne (3);
- Participation à la commission santé (3)
- Participation aux réunions et visites avec l'assureur Affiliated FM ;
- Accueil de 3 stagiaires de 3ème ;
- Participations aux instances (CA, CT, CPE) ;
- Réunions de préparations des instances (4)
- Participation à des jurys de concours ;
- Participation aux réunions mensuelles avec le directeur général des services et le Président ;
- Participation aux réunions hebdomadaires du pôle ressources ;
- Participations à des réunions organisées par le ministère et la région sur la prise en compte du Handicap ;
- Réponse enquêtes ministère sur la santé et sécurité au travail et sur les RPS ;
- Réunion concernant l'organisation des secours et la sécurité incendie (3) ;
- Réunion sur la transition énergétique (2).

6. Evaluation des risques et programmation des actions

85% des unités ont effectué leur évaluation des risques

67% d'entre elles ont mis à jour leur plan d'action en 2016

Comme chaque année, une nouvelle campagne de mise à jour de l'évaluation des risques professionnels a été menée. L'évaluation est réalisée sur un fichier Excel à partir du document proposé par le ministère. L'ENS envisage d'informatiser cette procédure en collaboration avec le Ministère.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total (Mise à Jour)	43	39	26	33	36
1ère réalisation	26	8	2		1
1ère mise à jour	2	15	1		4
2nde mise à jour	2	2	9	3	6
3ème mise à jour	12	4	6	8	9
4ème mise à jour	1	9		10	7
5ème mise à jour		1	7	3	2
6ème mise à jour			1	8	6
7ème mise à jour				1	1

En 2016, Sur l'ensemble des laboratoires, services, départements et unités identifiés (soient 54), 46 ont déjà réalisées une évaluation des risques et un plan d'action : soit 85 % contre 83.5% en 2015.

Sur les 54 unités, 67% ont effectué leur EVRP 2016 et proposé un plan d'action.

Le plan d'action 2017 se trouve en annexe 12.5.

7. Formations

L'employeur a une obligation de formation de son personnel aux risques auxquels il est exposé. Il peut s'agir de formation générale (risque incendie, électrique, routier..., dispositions à prendre en cas d'accident) ou particulière (ex. conditions d'exécution du travail, conduite d'autoclaves). Concernant les modalités, ces formations peuvent, selon les cas, être dispensées dans le milieu de travail sous la responsabilité du supérieur hiérarchique, ou hors milieu de travail dans le cadre d'une session organisée.

Le cas de l'ENS

Afin de répondre à l'obligation de formation à l'hygiène et à la sécurité, L'ingénieur hygiène et sécurité organise avec le service de la formation continue des formations dans les domaines suivants :

- Initiation aux risques pour les nouveaux entrants ;
- Manipulation d'extincteurs ;
- Secouristes ;
- Risques spécifiques (autoclave, électricité, risque biologique...).

Un appel à candidatures est envoyé par mail à tous.ens. En fonction du nombre de réponse une sélection des candidatures est réalisée pour déterminer les personnes retenues en fonction des besoins.

Personnes formées en 2012 :

- 58 à la manipulation d'extincteurs ;
- 28 au Secourisme PSC1 formation initiale ;
- 9 au Secourisme PSC1 recyclage ;
- 9 au Secourisme SST formation initiale ;
- 8 à la conduite d'autoclave ;
- 2 au recyclage à la conduite autoclave ;
- 8 aux gestes et postures : manip de charge ;
- 6 aux gestes et postures : travail sur écran ;
- 2 assistants de prévention ;
- 10 à l'habilitation électrique ;
- 1 au SSIAP 3 : remise à niveau ;
- 9 à l'utilisation de chariot élévateur ;
- 4 Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) ;
- 1 au technicien hygiène et sécurité ;
- 1 aux risques biologiques dans les L2 et L3 ;
- 11 à la sensibilisation à l'utilisation des lasers ;
- 8 à la gestion des risques sur le site Monod ;
- 2 jours de formation ont été proposés aux membres du CHSCT :
 - 11 janvier (durée : 3 heures) : responsabilité civile et pénale ;
 - 10 mai (durée : 6 heures) : évolutions règlementaires ;
 - 07 décembre (durée : 3 heures) : risque biologique ;
- Conférence à la sécurité pour les nouveaux entrants :
 - 3 septembre (durée : 1 heure) : point sécurité pour les agrégatifs externes et internes ;
 - 11 septembre (durée : 3 heures) : conférence pour les étudiants ;
 - 25 octobre (durée : 3 heures) : formation pour les nouveaux agents : 15 personnes ;
 - 19 novembre (durée : 3 heures) : conférence pour les nouveaux personnels des laboratoires de biologie (LBMC, Virologie, RDP, LJC) : 35 personnes.

Personnes formées en 2013 :

- 72 à la manipulation d'extincteurs ;
- 37 au Secourisme PSC1 formation initiale ;
- 11 au Secourisme PSC1 recyclage ;
- 10 à l'utilisation du défibrillateur ;
- 3 à la conduite d'autoclave ;
- 4 aux gestes et postures : manip de charge ;

- 7 aux gestes et postures : travail sur écran ;
- 3 assistants de prévention ;
- 29 à l'habilitation électrique ;
- 5 au SSIAP1 : recyclage ;
- 1 Personne Compétente en Radioprotection (PCR) ;
- 8 aux risques chimiques ;
- 1 aux risques biologiques ;
- 1 au technicien hygiène et sécurité ;
- 7 à la connaissance et gestion des produits dangereux et EPI ;
- 5 au port de harnais ;
- 9 à la gestion des risques sur le site Monod ;
- 95 à la formation obligatoire des nouveaux entrants ;
- 26 à la sensibilisation aux risques psychosociaux ;
- 9 à la prévention et gestion des risques psychosociaux ;
- Conférence à la sécurité pour les nouveaux entrants :
 - 10 septembre (durée : 3 heures): conférence pour les étudiants ;
 - 12 novembre (durée : 3 heures) : conférence pour les nouveaux personnels des laboratoires de biologie (LBMC, Virologie, RDP, LJC).

Personnes formées en 2014 :

- 2 assistants de prévention ;
- 2 au risque ATEX maîtrise du risque d'inflammation et d'explosion dans un laboratoire : bonnes pratiques associées ;
- 3 à la conduite et exploitation d'un autoclave - formation initiale ;
- 8 à la conduite et exploitation d'un autoclave – recyclage ;
- 12 à l'utilisation des échafaudages roulants ;
- 2 à la gestion des déchets biologiques ;
- 3 à la gestion des déchets chimiques ;
- 6 à l'habilitation électrique BS-BE manœuvre ;
- 19 à l'habilitation électrique H0-B0 ;
- 5 à l'habilitation électrique niveau BR ;
- 44 à Hygiène et sécurité à l'ENS - formation obligatoire pour les nouveaux entrants ;
- 1 formation pour Intégrer les concepts et méthodes de l'ergonomie dans la démarche de prévention ;
- 2 aux obligations de formation en santé et sécurité ;
- 80 Manipulation des extincteurs ;
- 8 à la prévention des troubles musculo-squelettiques liés au travail sur écran ;
- 3 à la prévention du risque Amiante ;
- 2 à la prévention et la gestion de la crise suicidaire ;
- 5 à la Responsabilité civile et pénale en matière de sécurité au travail ;
- 49 Secourisme - PSC 1 ;
- 7 Secourisme PSC 1 – recyclage ;
- 12 agents formés aux risques lasers ;
- 3 SSIAP 2 ;
- 1 SSIAP 2 - remise à niveau ;
- 2 SSIAP 2 Recyclage ;
- 1 SSIAP 3 formation initiale ;
- 1 à la formation Technicien hygiène et sécurité dans les établissements d'enseignement supérieur.

Personnes formées en 2015 :

IGFL nouveaux entrants : 3 formations en français et 1 formation en anglais.

- 4 Autorisation de conduite des chariots automoteurs de manutention
- 21 Conduite et exploitation d'un autoclave - formation initiale
- 6 Echafaudages roulants : montage, réception, utilisation et maintenance
- 11 Echafaudage roulant : Utilisation
- 42 Evacuation incendie
- 1 Examen de renouvellement de conseiller à la sécurité
- 1 Formation annuelle des conseillers de prévention
- 12 Formation des membres du CHSCT
- 16 Habilitation électrique H0-B0
- 6 Habilitation électrique niveau BR
- 16 agents Hygiène et sécurité à l'ENS - formation obligatoire pour les nouveaux entrants
- 1 « Journées d'aide médicale urgente en médecine du travail »
- 1 Les applications et logiciels d'aide à la gestion de la prévention des risques
- 1 Maintien et actualisation des compétences de formateurs SST
- 75 Manipulation des extincteurs
- 1 Moniteur cariste et recyclage du CACES
- 10 Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- 12 Prévention des TMS - personnel Bibliothèque
- 1 Recyclage SSIAP 3
- 1 Responsabilité civile et pénale en matière de sécurité au travail
- 1 Risques spécifiques site MONOD
- 40 Secourisme - PSC 1
- 8 Secourisme PSC 1 - recyclage
- 2 Sécurité - gaz - niveau I
- 3 Sécurité incendie dans les ERP
- 15 Sensibilisation aux risques psychosociaux
- 10 Transport routier de marchandise dangereuse
- 12 Utilisation du défibrillateur
- 1 Gestion des déchets radioactifs (7 heures)
- 1 protection de l'environnement (14 heures)
- 2 Plan d'action sur le Handicap (2 x 7 heures)
- 1 Formation sur le Handicap (14 heures)
- 2 référents lasers (2 x7)

Personnes formées en 2016 :

- IGFL nouveaux entrants
- 1 Accessibilité aux personnes handicapés : le diagnostic
- 1 Acquisition des bases de la méthode bilan carbone
- 4 Autorisation de conduite des chariots automoteur de manutention
- 16 Conduite et exploitation d'un autoclave - formation initiale
- 8 Conduite et exploitation d'un autoclave – recyclage
- 2 Echafaudage roulant : Utilisation
- 37 Evacuation incendie
- 5 Habilitation électrique BS BE Manœuvre – recyclage

- 4 Habilitation électrique H0-B0
- 40 Hygiène et sécurité à l'ENS - formation obligatoire pour les nouveaux entrants
- 50 Manipulation des extincteurs
- 19 Prévention des TMS - personnel Bibliothèque
- 7 Prévention du mal de dos et des TMS - personnel d'entretien
- 21 Prévention du mal de dos et des TMS - Travail au bureau
- 29 Responsabilité civile et pénale en matière de sécurité au travail
- 9 Risques chimiques
- 30 Secourisme - PSC 1
- 9 Secourisme PSC 1 – recyclage
- 2 SSIAP 1 - remise à niveau
- 1 SSIAP 2 Recyclage
- 1 SSIAP1 - recyclage
- 1 Travaux en hauteur et travaux en suspension - Vérification d'EPI

Soit 1263 heures minimales de formation hygiène et sécurité en 2016

Remarque : En 2016, le service de prévention et santé au travail a proposé 8 ateliers nutrition sur 3 thèmes différents. Ils étaient animés par un formateur en nutrition.

Les thèmes étaient les suivants :

- Savoir décortiquer la composition des produits alimentaires
- Savoir équilibrer votre alimentation en diminuant votre consommation de produits d'origine animale.
- Savoir adapter votre alimentation aux contraintes de la vie courante et étudiante (horaires, budget, cuisine).

➤ **57 personnes ont participé à ces ateliers.**

8. Documents et consignes

8.1 Registres de danger grave et imminent (art 5-8 décret 82-453 modifié)

En 2014 : 3 registres :

- Accueil site Descartes ;
- Accueil site Monod ;
- CRMN.

Depuis septembre 2015 : 2 registres :

- Accueil Présidence site Descartes ;
- CRMN/ISA.

Déclaration de danger grave et imminent :

En 2012 :

- Souffrance au travail au service ménage ;
- Plaques de tôles décollées à l'IGFL et risquant de s'envoler pendant épisode de fort vent ;
- Risque de chute d'une baguette d'encadrement de fenêtre sur le site Monod ;
- Infiltration d'eau de pluie au bureau 320 Nord (Laboratoire Informatique et Parallélisme).

En 2013 :

- 28 mars 2013 : agression et menaces physique d'un agent ;
- 29 mars 2013 : danger grave et imminent pour la santé de 3 agents.

En 2014 :

- 7 février 2014 : danger grave et imminent pour un agent exposé à une attitude menaçante
- 13 novembre 2014 : Infiltration d'eau avec risque de chute de faux-plafond (Bibliothèque Denis Diderot)
- 17 novembre 2014 : agent subissant des pressions par un autre agent
- 1 droit de retrait non notifié dans le registre de danger grave et imminent

En 2015 :

- 2 octobre 2015 : Notification dans le registre pour un agent en souffrance
- 21 octobre 2015 : Notification dans le registre d'un agent pour risque d'exposition à l'amiante

En 2016 :

- 23 mars 2016 : Notification pour des chutes de faux-plafond dans l'atrium de l'IGFL ;
- 15 juin 2016 : Notification pour deux agents en souffrance dans un même service.

8.2 Registres santé et sécurité au travail (art 3-1 décret 82-453 modifié)

Un registre de santé et sécurité au travail destiné à faire remonter les remarques des usagers et personnels vers les décideurs doit être à disposition de l'ensemble de la communauté, qui peut y noter des observations et des suggestions dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Le CHSCT examine, à chacune de ses réunions, les inscriptions consignées, les réponses apportées par les chefs de services et directeurs de composante, en discute, et est informé par l'administration des suites qui ont été réservées à chacun des problèmes soulevés.

Le cas de l'ENS

25 registres de santé et sécurité au travail

Ces registres sont, pour la plupart, tenus par les assistants de prévention. En plus des remarques liées à l'hygiène et la sécurité sont notées des incidents et malaises.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total de registres	23	23	24	25	25
Monod	16	16	16	16	16
Descartes	4	4	4	5	5
Buisson	1	1	1	1	1
IGFL	1	1	1	1	1
CRMN/ISA	1	1	1	1	1
Lyon Sud			1	1	1

8.3 Intervention d'entreprises extérieures et permis de feu

Lors de travaux effectués à l'ENS par une ou plusieurs entreprises extérieures, une analyse des risques doit être effectuée.

Lorsque ces risques existent ou que l'opération est d'une durée totale supérieure à 400 heures de travail sur douze mois ou comporte des travaux dangereux, un plan de prévention doit être arrêté. Un protocole de sécurité doit être arrêté pour les opérations de chargement et de déchargement. Un permis de feu doit être délivré lors de la réalisation de travaux par points chauds (hors postes fixes).

Le cas de l'ENS

94 plans de prévention et protocoles chargement-déchargement

Les plans de prévention, protocoles et attestations sont rédigés par les agents du service prévention et santé au travail en grande majorité (65 documents cette année) ; les services travaux et maintenance et la sécurité incendie ont rédigé 29 plans de prévention pour les entreprises qu'ils suivent.

Les obligations de réalisation de plan de prévention sont globalement respectées.

242 permis feu

Ils sont établis par les agents du service sécurité incendie.

Plans de prévention et permis feu réalisés en 2016 :

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total	86	63	41	89	94
Plans de prévention annuels	21	15	14	50	47
Plans de prévention ponctuels	47	36	19	31	37
Protocoles de chargement déchargement	18	9	4	5	6
Attestations préalables de visite		3	4	3	4
Permis feu			232	274	242

8.4 Travail isolé

Le cas de l'ENS

7 laboratoires équipés

Pendant les périodes de fermeture administrative de l'ENS, les personnes doivent systématiquement se signaler aux accueils (cahier de présence à signer).

Un système de Protection du Travailleur Isolé a été mis en place pour six laboratoires : Le laboratoire P3, la plateforme Palgène, la salle blanche du laboratoire de chimie, le Laboratoire des Sciences de la Terre, le PBES et le Platim. Un PTI se trouve à l'accueil du site Monod pour l'astreinte Serre en priorité et sur demande.

Trois postes PTI équipent également les personnels de l'IGFL : un PTI (n°25) destiné à la zone animalerie poisson (PRECI) situé dans la pièce 0-36, deux PTI sont situés à l'accueil de l'IGFL (n° 26 et 17) destinés pour tous les locaux.

8.5 Manifestations exceptionnelles

Le cas de l'ENS

880 consignes effectuées en 2016

En 2012, il a été organisé le gala de l'ENS. Cette manifestation exceptionnelle a obtenu l'aval de la commission de sécurité après dépôt du dossier par le service prévention et santé au travail et visite sur site.

L'école a également obtenu un avis favorable pour l'organisation de manifestations festives qui s'organiseront selon un cahier des charges précis.

Depuis 2013, le gala de l'ENS a lieu conformément au cahier des charges validé par la commission de sécurité en 2012.

En 2015, le service de sécurité incendie a rédigé 743 consignes.

En 2016, le service de sécurité a rédigé 880 consignes suite à des demandes d'autorisation de soirée ou d'événements internes.

8.6 Protection contre les chutes de grande hauteur (supérieur à 3 mètres)

Le cas de l'ENS

En 2011, sur le site Monod, les mesures de prévention contre les chutes de hauteur ont été réalisées par la mise en place de garde-corps.

En 2015, des garde-corps ont été mis en place sur la terrasse de l'amphi Descartes.

8.7 Risques majeurs

Le cas de l'ENS

L'ENS est soumise aux risques majeurs (industriels et naturels).

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de l'ENS a été réalisé en 2010 et a été validé par un exercice de confinement le 14 février 2011.

Le plan inondation a été rédigé par le SPST; Il doit être complété en 2017 avec des fiches réflexes.

Dans le cadre de l'opération Plan Campus, l'ENS de Lyon a rempli et déposé en ligne le 20 mai 2016, une déclaration d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Celle-ci a été complétée par la déclaration de cessation d'activité d'un irradiateur modèle IBL 637, le 18 novembre 2016.

Le SPST travaille à l'établissement du plan de continuité des Activités : Un plan de continuité d'activité (PCA) a pour objet de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions qui sont prévues pour garantir à une organisation la reprise et la continuité de ses activités à la suite d'un sinistre ou d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

La conseillère de prévention a assisté à 6 réunions avec les tutelles et en interne sur la gestion de crise.

9. Risques particuliers

9.1 Risques psychosociaux

Les risques psycho-sociaux sont l'ensemble des facteurs susceptibles de porter atteinte à la santé mentale et/ou à l'intégrité physique d'un agent. Un groupe de travail a été créé suite à une délibération du CHS de l'ENS de Lyon en date du 07 décembre 2010. La lettre de mission a été mise à jour en mai 2015.

9.1.1 Groupe ACTE (Amélioration des Conditions de Travail à l'ENS)

Objectif du groupe de travail

L'objectif était de proposer au CHSCT une démarche de prévention, en établissant des dispositifs d'analyses des risques psycho-sociaux de l'ENS de Lyon permettant d'intervenir de manière préventive. Il faudrait que, sur la base de l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs, le groupe établisse une cartographie de l'environnement de travail. Suite à cela, le groupe de travail aura pour vocation de mettre en évidence les éléments positifs afin d'initier une démarche d'amélioration collective.

Constitution du groupe

- de la DRH ou de son adjoint ;
- du responsable du service prévention et santé au travail ou de son adjointe ;
- d'une infirmière et d'un médecin de prévention ;
- des experts si nécessaire (assistante sociale, expert agréé, inspecteur IGAENR...);
- de 2 à 3 représentants des personnels (voté en CHSCT du 9 février 2015).

Actions du groupe de travail

- groupe créé suite au CHS du 07 décembre 2010 ;
- rédaction d'une charte du groupe travail, cette charte ayant évolué avec le groupe de travail ;
- recrutement d'une psychologue pour les étudiants à partir de septembre 2011 ;
- élaboration de la plaquette médico-sociale, basée sur celle déjà réalisée par les infirmières pour les étudiants. Cette plaquette est mis à jour annuellement et mis en ligne sur l'intranet ;
- participation à l'enquête sur les conditions de travail réalisée par le cabinet expert CHSCT Catéris ;
- programme annuel de prévention 2013 et 2014 de l'ENS et particulièrement sur la partie RPS ;
- participation à l'intégration des RPS dans les bilans annuels 2012 et 2013 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ;
- intégration des RPS dans les bilans sociaux 2012 et 2013 de l'ENS ;
- intégration des RPS dans les projets de service ;
- travail sur les indicateurs ;
- mise en place d'une convention avec la MGEN pour des consultations de psychologue ;
- formation des membres du groupe ACTE.
- En 2014, Participation à une journée d'étude sur les risques psychosociaux avec la DIRECCTE Rhône Alpes
- En 2016, participation à une matinée sur les études d'impact organisationnel et humain

Analyse de collectifs et conseils :

2013 : Enquêtes auprès des agents de sécurité et aide à la rédaction du projet de service ;
Enquêtes sur les arrêts maladie de la DPMG.

2014 : Enquête au niveau du service communication

2015 : Le groupe ACTE a mené fin janvier, début février la fin des entretiens du service communication.
Le groupe a été saisi pour participer à la réorganisation de la DPMG.

En 2016 : Le groupe ACTE a été saisi en mai 2016 pour faire un point sur des situations conflictuelles dans un service : 15 personnes ont été reçues en entretiens de $\frac{3}{4}$ d'heure à 1h. Le groupe s'est réuni une première fois pour préparer les entretiens et 2 fois pour en établir la synthèse. Deux restitutions orales ont été faites ; au chef de service puis à l'ensemble des agents du service.

- Le groupe a été saisi pour réfléchir sur le projet de service du service « Accueil et sécurité ».

9.1.2 Enquête Catéis

En 2012, suite à la demande des représentants des personnels, un cabinet expert CHSCT, le cabinet Catéis a été mandaté pour réaliser une enquête sur les conditions de travail à l'ENS. Suite à l'étude sur les conditions de travail, le cabinet Catéis a formalisé un plan d'actions. Le premier axe de ce plan était de légitimer le groupe RPS, en finalisant son cahier des charges, en fixant ses objectifs, ses missions et ses modalités de travail. Celui-ci se base sur la recherche d'indicateurs pertinents, notamment les indicateurs organisationnels à intégrer en amont de chaque projet de service.

9.1.3 Formation

Le groupe ACTE a participé à l'organisation en décembre 2013 d'une séance de formation/information de l'encadrement sur les RPS.

De plus, 8 personnes du groupe de travail RPS (dont certains sont également membres du CHSCT) ont suivi une formation sur la prévention et gestion des RPS (les 10 et 12 décembre 2013).

9.1.4 Consultations MGEN psychologue du travail

Dans le cadre de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail, une convention avec la MGEN a été signée. La première action mise en place consiste à permettre l'accès des agents à un psychologue. La prise en charge financière de l'écoute psychologique est assumée par moitié par chacun des signataires de la convention.

Du 15 octobre au 31 décembre 2013, 7 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Il s'agit presque uniquement de femmes, sur l'ensemble des tranches d'âge.

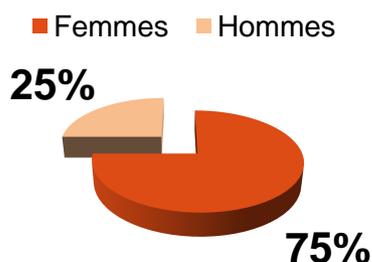
En 2014, 12 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Il s'agit presque uniquement de femmes, sur l'ensemble des tranches d'âge (source bilan social 2014).

En 2015, la permanence de la psychologue MGEN a fermé en juin par manque de passage ; 1 agent a consulté entre janvier et juin.

Elle a ré-ouvert début novembre : 5 agents ont consulté depuis la réouverture. Les permanences ont lieu un jeudi matin par mois sur le site Monod et un jeudi matin par mois sur le centre de santé MGEN.

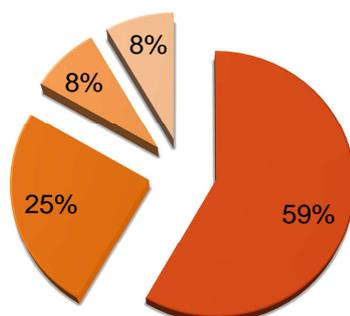
En 2016, la psychologue MGEN a reçu 12 personnes

**Consultations de la psychologue du travail
répartition par sexe**



Consultations de la psychologue du travail répartition par profils

■ administratifs ■ Chercheurs ■ Enseignant ■ Autre



9.2 Risques liés à l'incendie

Les bâtiments sont soumis au code de la construction et de l'habitation et au code du travail. Les règles de sécurité imposant des dispositions constructives sont essentiellement applicables aux bâtiments récents. Le maître d'ouvrage est tenu de s'y conformer lors de la construction ; l'exploitant doit s'y conformer lors de modifications ou aménagements de bâtiments.

9.2.1 Organisation de la sécurité incendie

9.2.1.1 Commission de sécurité

En 2012 : L'ENS a reçu des avis défavorables à l'exploitation le 22/11 pour Ecole-Bibliothèque-Restaurant Descartes dans le cadre d'une visite périodique.

La visite périodique de la salle festive prévue le 13/12 a été repoussée à janvier pour cause de fin de travaux

En 2013 : L'ENS a reçu un avis défavorable à l'exploitation, le 23 mai, pour le site Monod dans le cadre d'une visite périodique.

En 2014 : Site Monod : L'ENS a reçu un avis défavorable à l'exploitation, le 25 juin 2014, compte-tenu de l'absence d'un échéancier de travaux basé sur le rapport de QCS Services.

Bibliothèque Diderot : Le 18 novembre 2014, l'ENS a reçu un avis favorable à la poursuite de l'exploitation (levée d'avis défavorable de novembre 2012).

En 2015 : Site de Descartes/Diderot/restaurant : L'ENS a reçu un avis favorable mais la commission souhaite maintenir, contrairement à la réglementation, sa périodicité de visite tous les deux ans (et non 5 ans).

En 2016 : Site Descartes : L'ENS a reçu un avis favorable le 13/01/2016 pour des travaux d'aménagement au RDC et 2^{ème} du bâtiment administration.

Site Monod : L'ENS a reçu un avis favorable le 18/05/2016 pour des transformations de places de parking en locaux de stockage.

Le 27/05/2016, la commission de sécurité a maintenu un avis défavorable et a demandé un échéancier de travaux et un dossier de mise en sécurité.

Le 21/11/2016, la commission de sécurité a donné un avis favorable à l'ouverture du foyer.

9.2.1.2. Interventions diverses

Risques chimiques : 5

- Détection Fuite produit chimique, Bâtiment LR3 ;
- Fuite bouteille de gaz, Bâtiment LR5 ;
- Fuite Azote, Bâtiment LR2 ;
- Fuite dichlore, Bâtiment LR5 sous-sol ;
- Détection Fuite de produit chimique sous sorbonne, Bâtiment LR3.

Incendie : 5

- Départ feu sur un four micro-onde (voir rapport), Bâtiment LR5
- Départ feu : mégot dans cendrier, local maintenance externe.
- Départ feu au LR5 1er étage : inflammation d'alcool de laboratoire.
- Surchauffe appareil de laboratoire en sous-sol LR5.
- Surchauffe moteur de ventilation sous-sol LR4
- Départ de feu vestiaires Descartes : mégots dans sac poubelle.

9.2.1.3 Evacuation

Le cas de l'ENS

Les exercices d'évacuation obligatoires sont organisés par le service sécurité incendie.

Le service prévention et santé au travail organise, sur demande, les exercices spécifiques avec prises en comptes des risques chimiques, biologiques et radioactifs en collaboration avec le service sécurité incendie de l'école.

Les consignes d'évacuation sont affichées dans les bâtiments.

14 exercices d'évacuation en 2016

Depuis la fusion, les exercices d'évacuation sont organisés par le service sécurité incendie.

En 2012 : * Bibliothèque Diderot : * 21 novembre : un exercice d'évacuation avec les pompiers ;
* Site Monod : * 28 mars : un exercice d'évacuation du PBES avec les pompiers ;
* 13 mai : un exercice d'évacuation des résidences étudiantes avec les pompiers ;

- * 21 mai : un exercice d'évacuation générale ;
- * 22 octobre : un exercice d'évacuation générale.

- En 2013** :
- * Site Descartes :
 - * 28 octobre : IFE ;
 - * 30 octobre : bibliothèque Diderot ;
 - * Site Monod :
 - * 14 février : LR6 ;
 - * 16 avril et 27 novembre : un exercice d'évacuation générale ;
 - * IGFL
 - * 25 janvier : un exercice d'évacuation générale.
- En 2014** :
- * Site Descartes :
 - * le 07/10/2014 : l'IFE
 - * le 11 /03/2014 / 05/06/2014 / 09/10/2014 : Bibliothèque Diderot
 - * le 09/10/2014 : CROUS
 - * le 11/03/2014 / 31/03/2014 / 09/10/2014 : ERP
 - * Site Monod :
 - * le 12/03/2014 : PBES
 - * le 14/01/2014 / 12/03/2014 / 05/06/2014 : LR6
 - * le 06/02/2014 / 28/10/2014 : ERP
 - * IGFL
 - * le 05/06/2014
- En 2015** :
- * Site Monod :
 - * le 12/03/2015 : PBES
 - * le 12/03/2015 : LR6
 - * Site Descartes :
 - * le 20/05/2015 : Bibliothèque Diderot
 - * IGFL
 - * le 11/03/2015
- En 2016** :
- * Site Monod :
 - * PBES, le 23/11/2016
 - * LR6, le 1/12/2016
 - * Bâtiment principal, le 7/03/2016 et le 27/10/2016
 - * LR5, le 27/05/2016 et 23/11/2016
 - * Site Descartes :
 - * Bibliothèque Diderot, le 19/10/2016
 - * Descartes, le 24/03/2016 et le 15/11/2016
 - * IFE , le 30/03/2016 et le 29/11/2016
 - * CROUS, le 30/03/2016 et le 28/11/2016
 - * IGFL, le 30/11/2016

9.2.2 Exploitation des bâtiments et des installations techniques

Les travaux sont effectués sous la responsabilité de la Dirpat. Une procédure a été définie en mai 2013 pour une validation préalable par cette direction de tous les travaux relatifs à l'immobilier.

9.2.2.1 Contrôles et vérifications périodiques

Le cas de l'ENS

Les vérifications techniques réglementaires des installations liées au bâtiment sont suivies par la DIRPAT et le service « Accueil et sécurité » et font l'objet, pour la plupart, de marchés publics :

- Installations électriques, Ascenseurs, Installations de gaz, Systèmes de sécurité incendie, Dispositifs de ventilation mécanique, portails et portes automatiques, Elévateur de personne à mobilité réduite, Sorbonnes de laboratoire, extincteurs...
- Du 25 janvier au 12 février 2016 : Contrôle annuel des sorbonnes par Cyberlabo ;
- Juillet-Août et décembre 2016 : site Monod et Descartes: vérifications techniques réglementaires ERP des installations par la société Veritas (électricité, gaz, SSI, portails automatiques, SSI, ascenseurs, appareil de levage ...) ; vérification des extincteurs par la société ABS ; Désenfumage ;
- Vérification des lignes de vie et point d'ancrage ;
- Equipements sportifs.

9.2.2.2 Autres vérifications périodiques : matériels techniques (centrifugeuses, autoclave, postes de sécurité microbiologique ou PSM, ...)

Le cas de l'ENS

De nombreux équipements de laboratoires sont également soumis à vérifications périodiques notamment les compresseurs, autoclaves, centrifugeuses, armoires ventilées, postes de sécurité microbiologiques (PSM)...

Ces vérifications sont suivies par les laboratoires qui utilisent ces appareils.

Le service prévention a réalisé un listing de ces appareils afin d'aider les laboratoires dans le suivi de leurs vérifications techniques réglementaires (VTR).

Lors des visites de laboratoires et de locaux, les équipements non contrôlés sont notés.

Quelques exemples de contrôle annuels en 2016 :

- Septembre 2016 : contrôle du laboratoire L3 et des Hottes ETRAF par la société HCM ;
- Contrôle des équipements de levage du département de physique ;
- Vérification des PSM par la société HCM ;
- Contrôle des centrifugeuses de l'ENS;
- Contrôles des autoclaves.

9.3 Risques biologiques

Dans les laboratoires utilisant des agents biologiques pouvant causer une maladie chez l'homme, des dispositions doivent être prises, citons par exemple :

- locaux signalés au moyen d'un pictogramme de danger biologique ;
- blouses de protection disposant d'un rangement aménagé ;
- déchets et matériels contaminés systématiquement inactivés ;
- accès aux laboratoires restreints aux seuls travailleurs autorisés ;
- manipulations faites de manière à minimiser la formation d'aérosol ;
- postes de sécurité microbiologique sous contrat de maintenance ;
- respect des conditions de l'agrément du Ministère de l'Education Nationale (pour les laboratoires disposant d'un agrément pour l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés).

Le cas de l'ENS

- Les risques biologiques sont présents dans les laboratoires de biologie, au PBES et au département de biologie. Les accès restreints aux laboratoires concernés sont signalés ;
- Les déchets biologiques sont évacués trois fois par semaine (le lundi, mercredi et le vendredi) ;
- Les postes de sécurité microbiologique font l'objet d'un contrat d'entretien annuel, géré par les laboratoires ;
- Le suivi médical des personnes exposées est géré par les différents médecins de prévention des différents organismes (ENS, CNRS, INSERM, INRA et Lyon1) ;
- Une procédure d'intervention a été mise en place et validée pour le laboratoire de niveau 3 ;
- Un inventaire de tous les L2 a été réalisé en 2009 et a été partiellement mis à jour en 2013 et début 2014 et finalisé en 2016 ;
- Un inventaire de vérification des démarches administratives liées aux risques biologiques et/ ou à l'expérimentation animale est mis à jour chaque année depuis 2011.
- Le service prévention centralise les demandes d'agrément ou autorisations nécessaires à la manipulation de pathogènes, OGM, d'éléments de Corps Humains, MOTs...

Les Micro-Organismes et Toxines ou MOT

La réglementation sur les Micro-organismes et Toxines (MOT) oblige à établir des dossiers de demande d'autorisation de détention de MOT et à nommer un manager du risque.

La conseillère de prévention de l'ENS de Lyon a été nommée « manager du risque » en 2014.

En 2015, elle a mis en place un groupe de travail sur les MOTs. Il s'est réuni une fois en mars 2015.

- Des mesures ont été prises pour sécuriser les locaux accueillant des MOT.
- Les premières procédures d'urgence ont été établies.

En 2016, le Plan d'Urgence Interne obligatoire dans le cadre de détention de MOT a été rédigé.

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a procédé les 11,12 et 13 mai 2016 à une inspection du box 1 du laboratoire de niveau de confinement L3 de l'ENS.

La majorité des écarts relevés lors de l'inspection ont été levés.

Il reste à finaliser le plan particulier d'intervention ainsi que le plan directeur de validation du laboratoire L3.

Pour le plan particulier d'intervention, une réunion a eu lieu en novembre 2016 avec des interlocuteurs du SDMIS

9.4 Risques chimiques

Gestion du risque chimique

Dans les laboratoires utilisant des substances et préparations dangereuses des dispositions doivent être prises, citons par exemple :

- sorbonnes vérifiées annuellement ;
- produits toxiques et liquides inflammables stockés correctement ;
- équipements de protection individuelle utilisés lorsque c'est nécessaire ;
- déchets dangereux pris en charge par une société spécialisée ;
- mesures d'urgence et moyens d'intervention prévus.

Le cas de l'ENS

Les produits chimiques sont gérés par chaque laboratoire. Si une partie des produits chimiques dangereux est stockée dans des soutes extérieures, l'autre est stockée en intérieur dans des locaux dédiés. Il existe des armoires de stockage résistantes au feu dans plusieurs laboratoires.

Un inventaire des produits stockés a débuté en 2010.

Les sorbonnes sont vérifiées annuellement : **167** sorbonnes ont été contrôlées en 2016.

Sur le site Monod, les douches de sécurité sont vérifiées chaque année par la société en charge de la CVC.

Les déchets chimiques et verres souillés étaient enlevés toutes les 4 semaines environ par la société SERPOL. Depuis le 6 novembre 2015, la société SERPOL passe tous les 15 jours.

A l'ENS de Lyon, chaque laboratoire/département manipulant des produits chimiques utilisait des méthodes locales pour gérer/inventorier ses produits (fichier de type tableur, logiciel propriétaire...). Après avoir étudié les applications disponibles sur le marché, l'ENS de Lyon a donc décidé de développer CHIMITHEQUE pour répondre à ses besoins de gestion de produits chimiques. Cette application a été conçue de manière générique, c'est à dire qu'elle essaie de répondre aux besoins de l'ENS mais aussi d'autres établissements.

4870 Produits chimiques dans CHIMITHEQUE

Ce logiciel a été pensé par des chimistes et biologistes pour être utilisé par leurs confrères dans et hors ENS.

Une vingtaine de personnels de l'ENS (chimistes, biologistes, techniciens, doctorants,...) ont saisi et continu à saisir les fiches produits et contribue ainsi à l'avancée de CHIMITHEQUE.

- Le suivi médical des personnes exposées est géré par les différents médecins de prévention des différents organismes (ENS, CNRS, INSERM, INRA et Lyon1).

Les Fiches Individuelles d'Exposition (FIE)

307 FIE aux substances et produits dangereux

Les Fiches Individuelles d'exposition aux substances et produits dangereux doivent être remplies annuellement par les agents exposés.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre FIE remplies année N pour exposition année N-1	262	263	213	215	307

9.5 Risques liés à la radioactivité

9.5.1 Gestion du risque radioactif

Seules les personnes autorisées par l'ASN peuvent détenir des radioéléments artificiels. L'employeur est cependant responsable de la mise en œuvre correcte des dispositions de sécurité ; Citons par exemple :

- conditions d'utilisation conformes aux déclarations faites à l'ASN, activité détenue et mise en œuvre inférieure aux limites spécifiées dans l'autorisation du détenteur ;
- zones à accès réglementé définies et balisées (zones surveillées, zones contrôlées) ;
- personnel exposé bénéficiant d'une surveillance médicale particulière ;
- contrôle de contamination réalisé périodiquement ;
- mesures et moyens d'intervention en cas d'urgence prévus ;
- rejets dans le milieu naturel maîtrisés ;
- procédure de mise en décroissance des radioéléments à période courte écrite et respectée ;
- autres déchets radioactifs collectés par l'ANDRA.

Le cas de l'ENS

La PCR administrative du service prévention et santé au travail est en charge du dossier de renouvellement de l'autorisation ASN.

A chaque achat d'un appareil émetteur de rayonnements ionisants, le dossier doit être mis à jour.

En 2015, l'autorisation a été renouvelée suite au départ de l'irradiateur à sources scellées et à l'arrivée de l'irradiateur à rayons X. Le laboratoire EVS a acheté un appareil XRF et en fin d'année le laboratoire de chimie s'est équipé d'un diffractomètre à rayon X.

L'ENS possède une autorisation de détention de sources scellées et non scellées délivrée par l'ASN, valable jusqu'au 06 juillet 2020.

Des vérifications des locaux et appareils de mesures sont faites annuellement :

- vérification de non contamination radioactive en 2016 :
 - 02 février et les 05, 06 et 07 septembre: sources non scellées : contrôle du laboratoire de géologie et des laboratoires du CIRI, LBMC, IGFL, Joliot-Curie par un bureau de contrôle agréé (Art. R. 1 333-43 du code de la santé publique et Art. R. 213-86 du code du travail) ;
 - 02 février, 25 avril et les 05 et 06 septembre : appareils électriques émetteurs de rayons X: contrôle du XRF portable, du μ -tomographe et du XRad-320 par un bureau de contrôle agréé (Art. R. 1 333-43 du code de la santé publique et Art. R. 213-86 du code du travail).
- vérification des appareils de radioprotection en 2016 :
 - mars : envoi à la société MPE de 7 appareils ;
 - juin : envoi à la société MPE de 7 appareils ;
 - novembre : envoi à la société MPE de 9 appareils.

9.5.2 Les Déchets radioactifs

Les déchets radioactifs venant de l'enseignement sont stockés dans la soute de stockage des déchets radioactifs en attente d'enlèvement.

Suite à la caractérisation radiologique réalisée par la société Onet Technologie en deux fois, le 15 juin et le 30 juillet 2015, l'ANDRA a repris les trois sources scellées orphelines périmées de Radium 226 le 08 octobre 2015. A cette même date, l'ANDRA a également repris huit pastilles d'uranium.

Les déchets radioactifs à demi-vie longue (tritium et carbone 14) issus de la recherche sont évacués au fur et à mesure (dernier enlèvement le 08 octobre 2015).

9.5.3 Les Fiches Individuelles d'Exposition (FIE)

109 FIE aux rayonnements ionisants remplies

Les Fiches Individuelles d'exposition aux rayonnements ionisants doivent être remplies annuellement par les agents exposés.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre FIE remplies année N pour exposition année N-1	81	70		57	109
Nbre FIE remplies pour l'irradiateur			45	25	60
Nbre FIE remplies pour une exposition aux sources non scellées			80	23	26
Nbr de FIE pour le microtomographe				9	22
Nbr de FIE pour le diffractomètre à poudre					1

Des agents peuvent cumuler les expositions (irradiateur/sources non scellées/)

9.6 Risques liés aux machines et aux installations de recherche

Les machines doivent posséder un marquage CE et pour les plus anciennes être mises en conformité. La cession, même à titre gratuit, de machines non-conformes est interdite.

Le cas de l'ENS

En Novembre 2012, le service Admissions et Concours de l'ENS de Lyon s'est équipé d'un nouveau massicot électrique pour lequel le service Prévention et Santé au Travail a été consulté, tant sur la conformité du matériel que sur les exigences réglementaires (vérifications techniques réglementaires, maintenance, mise à disposition de la notice de fonctionnement ainsi que conservation des pièces réglementaires justificatives) ainsi que l'établissement d'une fiche de poste en rapport avec le matériel utilisé.

En 2013, nous avons été consultés pour l'installation d'un diffractomètre et d'un Microscope Electronique à Balayage (MEB).

En 2014, le service prévention a été consulté pour la mise en place et l'utilisation d'un analyseur portable par spectrométrie de fluorescence X (appareils soumis à une demande d'autorisation auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire). Il a également été porteur du projet d'achat d'un nouvel irradiateur à rayon X (demande d'autorisation, départ de l'ancien et rédaction du cahier des charges).

En 2015, le service prévention a été consulté pour la mise en place et l'utilisation d'un diffractomètre à poudre (appareil électrique émetteur de rayons X soumis à une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)). Le service prévention a également participé en avril 2015 à la mise en service d'un irradiateur à rayons X, soumis à une demande d'autorisation auprès de l'ASN.

En 2016, le service prévention a été consulté pour 2 évaluations des risques pour de nouvelles installations pour la recherche, au laboratoire de physique. Des réunions ont eu lieu sur l'arrivée d'un nouvel appareil RMN.

Des fiches de postes sont mises en place régulièrement auprès des appareils à risque : cryostat, appareils laser, sonicateurs.

9.7 Risques liés aux bouteilles de gaz sous pression

Le cas de l'ENS

D'une façon générale, des réseaux d'alimentation extérieure pour les bouteilles de gaz spéciaux ont été mis en place dans les bâtiments concernés.

Cependant, il existe encore dans de nombreux laboratoires des bouteilles de gaz sous pression, en particulier si le besoin est différent des réseaux installés.

Toutes les bouteilles utilisées sont normalement consignées. Elles sont déposées et reprises par le fournisseur dans des racks prévus à cet effet.

Lorsqu'une manipulation nécessite l'utilisation de nouvelles bouteilles de gaz, celles-ci sont prioritairement mises en place à l'extérieur des bâtiments.

9.8 Risques liés à l'amiante

Tous les bâtiments antérieurs au 1er juillet 1997 doivent faire l'objet de recherche d'amiante dans les flocages, calorifugeage et faux plafonds puis dans tous les matériaux (décret 96-97 et 96-98 de février 1996, décret 97-855 de septembre 1997, les décrets modificatifs 2001-840 du 13 septembre 2001 et 2002-839 du 3 mai 2002). Un dossier technique amiante doit être constitué par un professionnel qualifié pour tous les bâtiments existants, construits avant le 1er juillet 1997.

Le cas de l'ENS

La recherche d'amiante a été réalisée dans tous les bâtiments concernés. Un dossier technique amiante existe pour chacun des bâtiments. Un nouveau diagnostic avant travaux a été lancé fin 2013.

En décembre 2014, un diagnostic-repérage amiante avant travaux a été effectué. C'est une entreprise agréée, qui a été mandatée. Ce diagnostic permettra d'identifier les zones nécessitant d'éventuelles opérations particulières préalables aux travaux de réaménagement conduits dans le cadre du plan Campus, qui auront lieu à partir de 2017.

En 2015, le service prévention a mandaté un bureau de contrôle pour mettre à jour le Dossier Technique Amiante.

9.9 Risques routiers

Une aide financière est proposée aux personnels utilisant les transports en communs.

L'ENS n'a pas encore réalisé de plan de prévention du risque routier.

En 2016, l'ENS a participé au Challenge mobilité de la région et ce afin de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Cet événement a permis également de proposer une sensibilisation aux déplacements à vélo : table d'information, formation, kits mobilité pour les premiers inscrits venus à vélo.

L'ENS de Lyon est arrivé 5e pour les établissements de + de 1000 salariés avec 34,51% de participation.

9.10 Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

La réglementation soumet les installations à déclaration ou à autorisation suivant l'importance des dangers ou des nuisances que peut présenter leur exploitation.

Le cas de l'ENS

En 2013, la société Qualiconsult a effectué un audit sur l'ensemble de l'ENS. L'ENS est soumise à déclaration pour les installations frigorifiques et chaufferie (rubriques 1185 et 2910) à Descartes et pour quelques familles de produits chimiques à Monod.

L'ENS de Lyon a rempli et déposé en ligne le 20 mai 2016, une déclaration d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour le site Monod.

Pour rappel :

L'IGFL est soumise à déclaration pour la rubrique 2920b (réfrigération)

Le site Descarte est soumis à déclaration pour les rubriques 1185 (utilisation de gaz à effets de serre fluorés) et 2910 (installations de combustion)

Le site Monod est soumis à déclaration pour les rubriques 2925 (ateliers de charge d'accumulateurs), 4733 (Cancérogènes spécifiques) et 4802 (Gaz à effets de serre fluorés en exploitation) ; la déclaration est susceptible d'être complétée en 2017 par d'autres rubriques du fait de la construction du LR8 et de l'utilisation généralisée de chimithèque.

10. Bilan du programme de prévention 2016

Réf. Courrier : JFP/AB/17-006

Bilan du programme de prévention de l'ENS pour l'année 2016

➤ **Evaluer les dispositifs santé et sécurité au travail afin de mieux identifier les marges de progrès et les rendre plus performants**

- **Tableau de bord pour l'évaluation** : Le ministère va proposer un tableau de bord pour évaluer les dispositifs santé et sécurité au travail. Le service prévention et santé au travail (SPST) se servira de ce tableau pour évaluer la santé et la sécurité à l'ENS. Jusqu'à présent le SPST utilisait le livre des références.

En attente du tableau de bord

- **Lettres de cadrages des assistants de prévention de l'ENS** : Nommer officiellement par la mise en place des lettres de cadrage et de missions, tous les assistants de prévention ENS de Lyon.

Les assistants de prévention de l'ENS ont reçu leurs lettres de cadrage et de missions

- **Réseau d'assistants de prévention** : Réunir ce réseau 2 à 3 fois par an.

Il y a eu 2 réunions cette année

➤ **Renforcer les services de médecine de prévention**

- **Temps médical supplémentaire** : Pérenniser les 120 heures de temps médical nécessaires annuellement pour suivre les normaliens du site Descartes.

Ce temps n'a pas été reconduit après le départ du docteur Guillaud Bataille en mai 2016.

- **Pluridisciplinarité** : Au vu des besoins, un profil d'ergonome serait nécessaire au sein de l'ENS de Lyon, un technicien du SPST demandera une formation en ergonomie : DU Analyse ergonomique du travail (dépose du dossier en mai 2016).

Le technicien n'a pas eu de formation dans ce domaine.

➤ **Prévenir les risques professionnels**

Le chef d'établissement doit anticiper et intégrer les risques générés par les modes d'organisation, les restructurations, les indicateurs de performance et les procédures d'évaluation mis en place par l'administration et les laboratoires, et leurs conséquences sur les agents.

❖ Prévenir les risques psychosociaux

- **Groupe ACTE** : Préparer des indicateurs pour déterminer les risques psychosociaux au niveau des services, départements, laboratoires.

Le groupe acte a commencé à déterminer quelques indicateurs.

❖ Prévention des risques liés aux troubles musculo-squelettiques

- Continuer les **études de poste** en liaison avec la médecine du travail
- Diffuser un document précisant les bonnes postures lors du travail sur écran
- Prévoir des formations théoriques et pratiques sur les gestes et postures et continuer à proposer la formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

**Des études de poste ont lieu régulièrement avec le service de médecine de prévention ;
Un document reprenant les bonnes postures lors du travail sur écran est disponible sur l'intranet et a été intégré au livret d'accueil hygiène et sécurité 2016/2017 ;
2 formations (à la fois pratiques et théoriques) animées par des kinésithérapeutes ont eu lieu en novembre 2016.**

❖ Prévention du travail Isolé

- **Travail isolé** : Faire valider la procédure de travail isolé en CHSCT.

Ce point a été abordé en CHSCT du 16 novembre : un groupe de travail doit se réunir pour retravailler sur la procédure proposée.

❖ Référents Laser

- **Référent Sécurité Laser** : Nommer la référente laser « administrative » (lettre de cadrage et de mission) et mettre en place sur l'ENS un réseau de référents sécurité laser.
- Mettre en place la **Fiche Individuelle d'Exposition** aux rayonnements optiques artificiels.

**La référente sécurité laser a été nommée et validée en CHSCT.
La FIE n'est pas encore sortie.**

❖ Les nanoparticules

- Formation d'une technicienne Hygiène et Sécurité à la maîtrise des risques potentiels liés aux nanomatériaux.
- Continuer l'**inventaire des nanoparticules** sur les sites de l'ENS et le mettre à jour en fonction des nouvelles thématiques.

**La formation sur les nanoparticules n'a pas eu lieu.
L'inventaire a été fait et mis en ligne sur le site dédié « Nano-R »**

❖ Les risques en mission

Les risques en mission sont de multiples natures (d'ordre géopolitique, sanitaire, climatique..). Avant chaque départ, il appartient au chef de service concerné de procéder à l'évaluation des risques de la mission de l'agent.

- **Informé sur les risques** en mission par le biais d'une brochure d'information
- **Mettre en place une procédure** (évaluation des risques, passage par le service médical et validation de l'ordre de mission).

**Une brochure reprenant les bonnes pratiques a été mise en ligne
Il n'y a pas encore de procédure.**

❖ Le risque routier

- Mise en place du plan de prévention des risques routiers (évaluation et proposition d'un plan d'action) → Prévoir une formation ciblée pour les cyclistes

**Une journée de sensibilisation a eu lieu le 30 mai 2016 avec une formation sur le thème « Circuler en toute sécurité à vélo ».
Il n'a pas été fait le plan de prévention des risques routiers cette année.**

❖ Formation en prévention des risques

- Proposer une formation sur les responsabilités civiles et pénales des chefs de service, directeurs d'unité, de département en matière de prévention des risques et santé au travail.

La formation a eu lieu en octobre 2016

11. Programme de prévention 2017

Réf. Courrier : JFP/AB/17-007

Programme de prévention de l'ENS pour l'année 2017

Validé en CHSCT du 10 février 2017
Communiqué au CT du 16 février 2017
Communiqué au CA du 28 février 2017

Le programme annuel 2017 s'appuie sur :

1. les orientations stratégiques ministérielles du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 2016-2017 en matière de politique de prévention des risques professionnels ;
2. le bilan annuel 2016 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'ENS de Lyon ;
3. l'évaluation des risques professionnels de l'ENS de Lyon ;
4. Le rapport d'inspection santé et sécurité au travail de l'ENS de Lyon d'avril 2014.

1 Améliorer le fonctionnement des CHSCT

- Mettre en place un groupe de travail avant les réunions plénières
- Programmer des visites CHSCT et proposer une méthodologie de visites

2 Renforcer le fonctionnement des services de médecine de prévention

- **Temps médical supplémentaire** : Trouver un médecin de prévention afin d'assurer le temps médical de prévention manquant soit 8 heures par semaine.
- **Surveillance Médicale Particulière (SMP)** : Dresser avec l'aide des chefs de service et du médecin de prévention, par unité de travail, la liste des personnels exposés à des risques particuliers (soumis à SMP), notamment aux agents chimiques (surtout CMR) ou biologiques dangereux, aux animaux, aux sources radioactives, aux lasers, aux nanomatériaux, et aux facteurs de pénibilité.
- Elaborer les fiches d'exposition associées.

3 Améliorer la mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

- Améliorer le nombre de réponses de l'EVRP et le retour des plans d'action.

4 Prévenir les risques professionnels

4.1 Prévenir les risques psychosociaux

- Groupe ACTE : Evaluation des RPS dans le document unique d'évaluation des risques.

4.2 Prévenir les risques liés aux troubles musculo-squelettiques

- Identifier les facteurs de risque à l'origine des troubles musculo-squelettiques (TMS) et dresser une liste des personnels exposés à ces risques.
- Proposer un plan d'action.

4.3 Prévenir les risques émergents

- **Les nanoparticules**

- Former une technicienne Hygiène et Sécurité à la maîtrise des risques potentiels liés aux nanomatériaux.
- Continuer le recensement des nanomatériaux dans chaque unité de recherche ou d'enseignement, ainsi que celui des personnels et des étudiants exposés.

- **Risque Laser**

- Mettre en place la Fiche Individuelle d'Exposition aux rayonnements optiques artificiels.

4.4 Les risques en mission

Les risques en mission sont de multiples natures (d'ordre géopolitique, sanitaire, climatique..). Avant chaque départ, il appartient au chef de service concerné de procéder à l'évaluation des risques de la mission de l'agent.

- Mettre en place une procédure (évaluation des risques, passage par le service médical et validation de l'ordre de mission).

4.5 Le risque routier

- Rédiger le plan de prévention des risques routiers (évaluation et proposition d'un plan d'action).

4.6 Prévention des risques liés aux réorganisations structurelles

Les réorganisations structurelles impliquent des modifications importantes des conditions de travail qui nécessitent la consultation des CHSCT sauf si les CT ont été consultés.

Le CHSCT doit être associé aux différentes phases de réorganisation du projet à la réalisation. Le CHSCT peut faire appel à un expert, en charge de l'éclairer sur l'impact des réorganisations sur les conditions de travail.

12. ANNEXES

12.1 Rapport d'activité du service de médecine de prévention de l'ENS pour l'année 2016 (personnels et normaliens)

Organisation du service de médecine de prévention

Le personnel :

- Le temps médical est de deux jours et demi par semaine.

Le Docteur JOLY a en charge le personnel du site Descartes, les biologistes et les géologues sur le site Monod. Le docteur LAPORTE a lui en charge le reste du personnel du site Monod.

Le docteur GUILLAUD-BATAILLE est venue en renfort deux demi-journées par semaine pendant quatre mois début 2016 pour recevoir en visite médicale une partie des normaliens de Descartes. Depuis septembre 2016, les normaliens de Descartes ne bénéficient plus de la visite médicale systématique. En cas de demande urgente, ils sont réorientés vers le Docteur JOLY (15 étudiants ont été vus depuis la rentrée).

- Une infirmière de l'éducation nationale et une infirmière en santé au travail sont présentes à temps complet.
- Une assistante à 70% qui participe à la gestion administrative du service.

Les locaux et le matériel :

Sur le site Descartes : les locaux sont agréables mais ont fait l'objet d'un réaménagement en 2015 pour être mieux adaptés à la co-activité des différents intervenants (assistante, infirmières, médecins, psychologues et assistante sociale). Le problème d'insonorisation entre les différentes pièces persiste. Ceci peut compromettre le respect du secret médical et des travaux doivent être envisagés.

L'appareil permettant la réalisation des tests visuels a été renouvelé en fin d'année conformément à notre demande.

Sur le site Monod : Le déménagement du service médical a eu lieu en décembre 2015 : les nouveaux locaux permettent à la fois une meilleure qualité d'accueil des personnels et des étudiants et une amélioration de nos conditions de travail.

Depuis la rentrée de septembre et après accord du CHSCT, le service médical de MONOD est maintenant le lieu d'accueil principal de l'ENS. Cette nouvelle disposition simplifie le travail de toute l'équipe.

Le logiciel spécifique en santé au travail a été mis en production le 1^{er} janvier 2016. Quelques difficultés ont été rencontrées dans sa mise en œuvre. La mise en place, les réajustements, les mises à jour et les dysfonctionnements de ce logiciel ont mobilisé une des infirmières (administratrice locale) environ 3 heures par semaine. Elle assure la mise à jour côté médical en lien avec la DSI et le support informatique MEDTRA. Un dysfonctionnement plus important lié aux changements de structure administrative de l'école nous a privé de son usage pendant plus d'un mois au dernier trimestre. L'extraction des données chiffrées qui figurent dans ce rapport sont donc incomplètes.

Nous souhaitons insister à nouveau sur l'importance des investissements faits tant pour les nouveaux locaux du site Monod que ce logiciel informatique. Ces derniers améliorent grandement le fonctionnement du service. Nous tenons à remercier à nouveau la direction et les différents acteurs qui se sont impliqués dans la réalisation de ce travail.

Activités médicales

Le travail réalisé est celui de l'ensemble de l'équipe : médecins, infirmières et assistante.

Passages spontanés au service médical :

Il est à noter que depuis cette réorganisation, on constate une diminution du nombre de passages des personnels et étudiants de Descartes au service médical de Monod. A l'inverse, on note une augmentation de prises de contact par mail ou téléphone de la part des étudiants de Descartes (pour de l'écoute, de l'information, une demande de rendez-vous avec 1 des 2 infirmières...). En revanche, les agents de Descartes semblent avoir plus de difficultés à s'adapter à ces changements malgré la large communication faite autour de cette réorganisation, les moyens de nous joindre et notre disponibilité à se déplacer sur le site Descartes sur RDV.

Des paramétrages sur le logiciel ont été réalisés pour comptabiliser en 2017 plus précisément ces prises de contact par mail ou par téléphone et refléter plus justement le nombre de demandes réelles.

- On enregistre **744 passages** au service médical plus **236 contacts établis par mail ou par téléphone** (données partielles en lien avec le dysfonctionnement de MEDTRA pendant la période de rentrée scolaire et le réajustement du printemps soit environ une centaine de passage non comptabilisés):
 - Pour les passages au service médical, les motifs sont les suivants :
 - **203** pour des soins infirmiers dont 71 pour malaises psychologiques, 30 pour plaies, 9 pour brûlures
 - **156** pour un besoin d'écoute
 - **95** pour des demandes d'informations ou des renseignements
 - **63** pour des suivis ou pour donner des nouvelles
 - **27** pour des examens complémentaires
 - **24** pour accident de travail

➤ Pour les conseils et les orientations il s'agit de :

- **169** orientations vers un médecin généraliste
- **158** orientations vers un médecin de prévention
- **80** orientations vers la psychologue de l'ENS
- **28** orientations vers un service d'urgences, dont 4 étudiants aux urgences psychiatriques
- **25** orientations vers un psychiatre
- **13** orientations vers un psychologue externe
- **8** orientations vers un ostéopathe
- **3** orientations vers un ophtalmo
- **2** orientations vers la psychologue de la MGEN

Les visites médicales :

Nombre d'agents convoqués : **546** (719 en 2015)

Nombre d'agents vus : **526** (605 en 2015)

Absentéisme : La diminution de l'absentéisme est à nouveau confirmée, suite à la réorganisation des convocations aux visites médicales.

Pour l'ensemble de l'établissement, les motifs de visites médicales sont les suivants :

- **139** visites systématiques
- **180** visites d'embauche ou premières visites
- **8** visites de pré-reprise, **35** visites de reprise après arrêt maladie (30), congé maternité (**3**) ou accident du travail (**2**).
- **144** visites occasionnelles à la demande de l'agent ou de l'étudiant (**49**), du médecin de prévention (**55**) ou à la demande de l'administration (**15**) contre 175 en 2015.

➤ Le nombre de ces visites supplémentaires représente donc une part importante de notre activité qui est exercée à temps partiel. Cela conduit à réduire le temps disponible pour le suivi périodique systématique.

Pour les examens complémentaires et les vaccinations prescrits, il s'agit de :

- des bandelettes urinaires qui sont systématiquement proposées en visite d'embauche
- des tests visuels systématiquement réalisés en visite d'embauche et en visite périodique
- 17 tests de la fonction respiratoire
- 16 tests auditifs
- des suivis de la tension artérielle sont réalisés si nécessaire
- 23 bilans sanguins
- 4 radiographies pulmonaires
- 3 bilans ophtalmologiques pour la surveillance des personnes utilisant des lasers de classe 3B et 4
- 1 vaccin

Pour les conseils et orientations (données très partielles et peu représentative pour 2016), il s'agit de :

- 12 orientations vers le médecin traitant
- 27 orientations vers un spécialiste : 10 psychologues, 2 ophtalmologues, 9 dermatologues, 3 gynécologues, 1 rhumatologue, 1 ORL et 1 en pathologie professionnelle
- 1 orientation vers l'assistante sociale
- 1 accompagnement dans le cadre d'une reconnaissance de travailleur handicapé.

Les conclusions professionnelles sont les suivantes et incomplètes du fait d'un codage différent entre les deux médecins :

- 401 compatibilités
- 10 incompatibilités temporaires ou définitives
- 59 aménagements de poste
- 35 sans avis

Activités de tiers temps

Des études de postes et/ou visites de locaux ont été réalisées comme la participation à 4 CHSCT et 3 commissions santé.

Une présentation du service médical pour les nouveaux arrivants a été réalisée.

La rencontre mensuelle avec le Directeur Général des Services et le service des Ressources Humaines se poursuit. Ces échanges sont favorables à la prise en compte et l'accompagnement de situations individuelles ou collectives qui le justifient.

Les réunions de service se sont poursuivies en 2016 : elles ne permettent pas forcément de réunir tout le personnel du service le même jour mais sont l'occasion d'échanger, de rédiger des documents et d'harmoniser nos pratiques. La communication de l'équipe est de bonne qualité et facilitée par la présence régulière de l'assistante et des infirmières.

Le recours à des appuis disponibles en interne à l'établissement est précieux et complémentaire. Il s'agit du recours à la psychologue pour les étudiants et à l'assistante sociale. Depuis la rentrée 2016, l'arrivée d'un chargé de mission handicap ajoute une compétence qui constitue un nouvel appui pour notre équipe.

Les collaborations avec nos autres collègues du service prévention et santé au travail sont régulières et efficaces.

De plus, pour répondre à la problématique des difficultés psychiatriques rencontrées par un nombre croissant d'étudiants, le développement du réseau avec des professionnels extérieurs a été poursuivi :

- Rencontre avec une psychologue libérale
- Nouvelle rencontre avec l'équipe de la clinique psychiatrique Notre-Dame à Villeurbanne.

Devant le nombre croissant de situations « aigües », une supervision mensuelle a été mise en place pour une partie de l'équipe médicale avec un psychologue du C.H. du Vinatier depuis le mois de septembre 2016.

Actions mises en place par le service médical ou avec sa participation :

- Formation sur les Troubles Musculo-Squelettiques
- Intervention sur la santé pour les nouveaux entrants
- Mise en place des ateliers sur la gestion du stress et le sommeil
- Rédaction d'un livret d'information sur « Grossesse et travail »
- Dans le cadre du groupe ACTE : 2 réunions et une enquête. Pour l'enquête, une réunion de préparation, 15 entretiens individuels et deux réunions de rédaction du compte-rendu.
- 1 collecte de sang sur le site Descartes
- 1 formation PSC1 à destination des étudiants

Les médecins et les infirmières bénéficient d'une formation continue. En 2016, ils ont participé à différentes formations et réunions :

- Risque routier
- Prévention des Risques Psycho-Sociaux
- Journées de la Société de Médecine du Travail de Lyon intitulée « Cancer et travail » et « Actualités médico-chirurgicales »
- Congrès médecine et santé au travail
- Colloque au C.H. du Vinatier sur les jeunes en situation d'isolement
- Recyclage formateur PSC1 pour une infirmière.

Commentaires généraux

Aspects portant sur l'expression des agents en visite médicale et les risques psychosociaux :

Les visites d'embauche et les visites à la demande sont aujourd'hui majoritaires. Cela conduit à réduire le nombre de visites systématiques et de ce fait notre capacité à disposer d'une vision plus globale du fonctionnement des différents collectifs de travail.

Nous notons néanmoins dans certains collectifs, des situations de souffrance.

A l'image du monde du travail actuel, l'expression sur l'augmentation de la charge de travail et les contraintes de délais, est beaucoup plus importante dans nos consultations.

Inversement, des facteurs protecteurs restent présents : intérêt pour le travail et une fierté d'appartenance à l'établissement notamment pour le personnel d'enseignement et de recherche.

En ce qui concerne les étudiants, une large majorité est très satisfaite de ses études. Nous pouvons malheureusement aussi constater que certains d'entre eux présentent des fragilités

psychologiques (des manifestations de stress, d'anxiété...) voire des pathologies psychiatriques avérées. Depuis quelques années, on observe une augmentation du nombre d'étudiants en difficultés. Ceci est certainement au moins pour partie lié à l'amélioration de l'attention collective qui leur est portée (service médical mais aussi vice-présidence des études, scolarité et personnels des départements). Cela a conduit à poursuivre les actions développées dans le paragraphe sur les activités de tiers-temps. Sur le plan de l'analyse des motifs pouvant participer à ces situations, le changement d'environnement de vie (ville, famille, rémunération ou pas), la découverte du contenu du cursus proposé, le changement nécessaire dans l'organisation de leur travail mais aussi une interrogation sur les perspectives professionnelles.

Aspects portant sur l'évaluation des autres risques et la prévention :

Concernant le **risque radioactif** : des moyens dosimétriques adaptés à l'évaluation de l'exposition aux radio éléments manipulés existent. Ils mettent en évidence que cette exposition reste à un niveau faible ou non mesurable.

Le nombre d'agents disposant d'un dosimètre extrémité est limité alors que celui d'agents disposant d'un dosimètre de poitrine est beaucoup plus important. Une réévaluation du nombre d'agents réellement exposés en cours. L'objectif étant de limiter le nombre de dosimètres inutiles et inversement de s'assurer que les utilisateurs effectifs disposent des dosimètres adaptés (poitrine et extrémité).

Concernant le **risque chimique** : la mise en œuvre de la réglementation sur les produits Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques prévoit une démarche de substitution systématique de ces produits ou en cas d'impossibilité la mise en place de procédés en circuit fermé. Il nous semble que cette démarche n'est pas vue comme prioritaire. Nous rappelons l'importance de mesures de prévention strictes vis à vis de ces produits comme des produits chimiques en général pour limiter le risque de voir apparaître des pathologies en rapport avec ces expositions. Le risque nano particulière commence à être pris en compte.

Des mesures d'exposition atmosphériques ont été réalisées au département de chimie et au RDP fin 2014. Une première présentation du rapport a été effectuée début 2015 mais l'exploitation de ce rapport reste à faire : mesures correctives et évaluation de leur efficacité.

Concernant le **risque biologique** : nous disposons d'une liste des pathogènes manipulés en A3 et L3.

Nous appliquons le protocole de surveillance médicale commun pour les laboratoires L3 de Lyon.

Les connaissances des utilisateurs de ces produits chimiques et des agents biologiques pathogènes sont variables et pour certains insuffisantes (étiquetage, fiche de données et de sécurité...). L'information des femmes en âge de procréer est également à renforcer. Notre temps de présence ne nous permet pas de participer à des réunions collectives d'information et de sensibilisation avec les préventeurs.

Objectifs de l'équipe médicale : bilan 2016 et objectifs 2017

- Poursuivre et renforcer les visites de locaux (services, laboratoires, départements) pour permettre la mise en œuvre effective de notre activité de tiers temps orientée sur la connaissance des postes de travail. Cet objectif n'est que partiellement atteint et reste d'actualité pour 2017
- Nous avons renoncé à rédiger une plaquette d'information sur les risques professionnels pour les déplacements à l'étranger pour des raisons de temps disponible mais aussi parce que des structures spécialisées existent sur Lyon ainsi que des sites internet. Une fiche contenant ces différentes informations est disponible.
- Poursuite des réunions de travail de l'équipe médicale : une réunion de l'équipe complète dans l'année et une réunion mensuelle le vendredi matin de l'équipe restreinte.
- Progresser dans l'exploitation du logiciel en santé au travail mis en place au 1 janvier 2016. En particulier pour la partie sur les actions en milieu de travail avec nos collègues du service SPST.
- Poursuivre la mise à jour des procédures et protocoles d'urgence.

Lyon, le 27 janvier 2016

12.2 Rapport 2016 de la médecine préventive pour les étudiants

Année scolaire 2015/2016

Le rapport suivant est issu du logiciel Medtra. Ce logiciel ayant dysfonctionné 2 fois dans l'année, les résultats ne reflètent qu'une partie de l'activité.

1. Les effectifs

Effectif attribué au 1er janvier : 701

Effectif vu : 276 (Approximation sur période janvier - juin 2016)

Répartition de l'effectif :

Nombre d'agents non SMR : 619

Nombre d'agents SMR (Surveillance Médicale Renforcée) : 82

➤ **Effectif soumis à surveillance médicale particulière : 82**

➤ **Nombre d'agents par risque de SMR :**

Etudiants en biologie manipulant potentiellement des CMR et des agents biologiques : 65

Etudiants en chimie manipulant potentiellement des CMR : 17

Total : 82

Commentaire et observations :

Les élèves de chimie et de biologie font l'objet d'un bilan sanguin en plus de l'examen clinique.

Il est notable que les étudiants salariés à SMR font l'objet d'un bilan annuel alors que les étudiants non-salariés n'ont droit qu'à un bilan sur la totalité de leur parcours.

Je pense réparer cette inégalité en re-convoquant ces étudiants 2 ans après cette première visite.

Commentaires sur les effectifs

Je vois en consultations les étudiants non-salariés ; j'ai effectué quelques consultations non programmées pour d'autres agents (maladie, urgences, accidents) .

2. Temps médical

Temps médical : 8 h hebdomadaire

Commentaires et observations : L'ampleur de la tâche qui est dévolue au médecin de prévention des étudiants est difficile à réaliser avec 8 heures de travail hebdomadaires.

Nous tachons d'y pallier en voyant en priorité les étudiants qui se signalent en difficulté, ceux qui sont repérés sur la chaîne de rentrée par les infirmières et ceux qui nous sont signalés par leurs enseignants ou leurs pairs.

Les primo arrivants qui ne peuvent être vus la première année sont vus pour la plupart lors de leur deuxième année à l'école.

3. Formation du médecin

nombre de jours : 4

L'appropriation du logiciel Medtra a nécessité plusieurs heures de formation.

J'ai aussi participé à un séminaire de formation à l'accueil des personnes en situation de handicap.

4. Temps mensuel consacré aux actions en milieu du travail

Participation à des réunions avec les enseignants pour aborder le cas d'élèves en difficulté, voire mettant en difficulté leur classe, en CPES, mathématique et informatique pour cette année scolaire.

J'ai participé à plusieurs réunions de la commission santé, à 1 CHSCT, à des réunions avec les professeurs autour de cas d'étudiants posant problème ou en situation de handicap.

5. Personnel assistant le médecin du travail et équipements

- **Nombre de secrétaires médicales : 1**
- **Nombre d'infirmières : 2**

Equipement et moyens matériels mis à disposition du médecin du travail

- **Pour l'activité clinique : 1 salle de consultation équipée, 1 trousse d'urgence**

6. Examens cliniques effectués

Examens médicaux non périodiques : 310

- Visites d'embauche :	213
- Visites occasionnelles :	97
- 2ème visite Médecine Préventive Etudiante :	23
- 3ème visite Médecine Préventive Etudiante :	8
- Consultation spontanées (urgences, AT, maladie) :	19
- Visite à la demande de l'administration :	3

- Visite à la demande de l'agent :	3
- Visite à la demande de l'infirmière :	12
- Visite à la demande de l'étudiant :	6
- Visite à la demande du médecin de prévention :	10
- visite mise en place PAEH :	13

Total des examens cliniques : 310

Examens cliniques non effectués suite à une absence : 49

- Absences non excusées : 49

Examens cliniques non comptabilisés : 4

Autres visites : 4

Total global : 363

Commentaires et observations sur son activité :

Ces consultations ont donné lieu de septembre 2015 à mi-janvier 2016 à établissement de 10 PAEH, 2 visites d'aptitude à la formation "habilitation électrique et travail en hauteur" pour des étudiants participants aux représentations du théâtre Kantor et à 4 vaccinations d'étudiants, correspondant le plus souvent au rattrapage de la vaccination anti méningocoque de type C.

Ce type d'acte effectué depuis janvier n'a pas été comptabilisé du fait de l'appropriation nécessaire du logiciel. Ceci devrait être corrigé à l'avenir.

7. Examens complémentaires

Pour les agents manipulant des CMR : Bilan sanguin
Radiographie pulmonaire
Spirométrie

En cas de manipulation d'agents biologiques : Bilan sanguin

Exposition au bruit : Audiométrie (2 examens)

Exposition aux rayonnements ionisants : Bilan sanguin
Radiographie pulmonaire
Spirométrie

Commentaires et observations sur les examens complémentaires

Les étudiants considéré comme à SMR sont les étudiants en chimie (17 auditeurs) et biologie (65 auditeurs), qui manipulent des substances classées CMR et des produits d'origine biologique.

Les autres étudiants des filières scientifiques et ceux des filières littéraires ne sont pas considérés comme à SMR.

Les étudiants en physique ne sont pas considérés comme à SMR car ils ne manipulent pas de laser à hautes énergies qui devraient leur faire bénéficier d'un examen ophtalmologique. Par ailleurs ils ne sont pas en présence de substance radioactive.

Pour les biologistes et les chimistes, ils bénéficient d'une prise de sang afin de rechercher des facteurs de risques. Cet examen jusqu'ici unique sera rendu périodique comme pour les étudiants salariés.

8. Conclusions des examens cliniques et complémentaires

➤ Conclusions professionnelles (nombre d'avis)

	Embauche	Reprise	Périodique	Autres	Total
Autre				1	1
Etat de santé compatible avec aménagement du poste de travail		12	1	11	24
Etat de santé compatible avec le poste de travail		255	40	52	347
Etat de santé incompatible avec le poste de travail					1
Sans avis				9	9
Total :		267	41	74	382

Examens cliniques non effectués suite à une absence : 56

- Absences excusées : 7
- Absences non excusées : 49

Commentaires et observations sur les avis d'aptitude

Aménagement de poste = PAEH

Conclusions médicales

Pathologies dépistées et observées quelle que soit la cause :

Pathologie d'appareil qui suscite l'orientation	Nb d'agents
O.R.L.	1
Psychiatrie	1
Psychologue	2

Total : 4

- Nombre d'agents orientés : 3

Commentaires et observations sur les conclusions médicales :

L'orientation des étudiants vers des prises en charges extérieures n'était pas noté jusqu'ici ce qui explique leur faible nombre. En particulier, nombre d'étudiants ont été adressés à la psychologue de l'école, Anne Sophie Renucci.

9. Plan d'activité

9-1. Objectifs

- Accueillir les primo arrivants et repérer les situations à risques ;
- Travailler en collaboration avec les professeurs et les étudiants sur le signalement des étudiants en difficulté ;
- Mettre en place les mesures d'accompagnement quand elles sont nécessaires (PAEH, accompagnement psychologique) ;
- Adresser les étudiants en difficultés vers les médecins ou structures adaptées.

9-2. Arguments du choix de ces objectifs

- S'assurer de la bonne intégration des primo arrivants au sein de l'école ;
- Eviter autant que faire se peut les situations de crise ;
- Permettre aux étudiants en difficulté de les surmonter ;
- Eviter les situations où un étudiant en difficultés reste inconnu du service de santé ;
- Répondre aux attentes des étudiants telles que recensées dans l'enquête santé 2015

9-3. Présentation sommaire du plan

- Participation des infirmières de l'école à la chaine de rentrée et repérage des étudiants à risque, en particulier psychologique.
- Travail en collaboration avec le chargé de mission handicap de l'école et mise en place de PAEH quand c'est nécessaire.
- Travail en collaboration avec la psychologue des étudiants.
- Travail de sensibilisation auprès des professeurs et des élèves de l'école afin qu'ils nous signalent les étudiants en difficulté

9-4. État d'avancement du plan en cours

- Participations aux commissions santé de l'école réunissant le service de santé, les représentants de l'administration, des professeurs et des élèves autour de thématiques santé ;
- Participation à des réunions autour des problématiques particulières aux classes CPES ;
- Création d'ateliers "stress" et "sommeil" avec des intervenants extérieurs pour de petits groupes d'élèves, mis en place par l'équipe infirmière.

9-5. Commentaires sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées

Il reste difficile de voir tous les étudiants non-salariés faute de temps de consultation. L'arrivée du Dr Bussière permettra sans doute de pallier à cette difficulté.

Le travail auprès des professeurs et des étudiants au sein de la commission santé et des professeurs des classes CPES permet la sensibilisation et la remontée d'informations au service de santé.

L'atelier stress fonctionne bien mais l'atelier "sommeil" n'a pas rencontré son public et seule une réunion a été organisée, la deuxième n'ayant pas eu de participant.

10. Activités d'infirmierie

Quelques vaccinations :

Diphthérie-Tétanos-Polio-Coqueluche : 1 vaccin prescrit

Grippe saisonnière : 2

Total : 3

Commentaires et observations :

Lors des consultations, je m'attache à vérifier l'état des vaccinations des étudiants.

La plupart ont transmis la photocopie de leur carnet de vaccination, certains ont leur carnet de santé.

Les étudiants étrangers ont parfois une fiche renseignant leur état vaccinal dans leur langue, que je m'attache à traduire.

Quand il manque des vaccins, je les propose et fait les injections quand ils reviennent avec, le plus souvent il s'agit de vaccin contre le méningocoque de type C, recommandé jusqu'à l'âge de 24 ans en France.

Il peut s'agir plus rarement de rappel tétanos ou ROR.

12.3 Rapports 2016 de la psychologue destinée aux étudiants

Bilan d'activité Consultations psychologiques 2016

Anne-Sophie RENUCCI, Psychologue des Etudiants

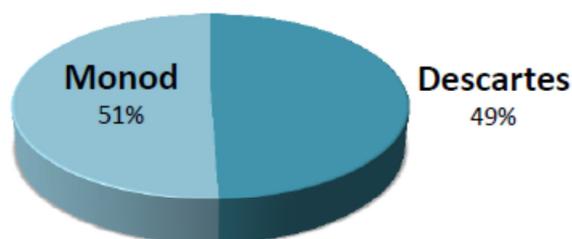
Les consultations psychologiques pour les étudiants sont réalisées à l'infirmierie du site de Descartes les mardis après-midi entre 14h et 19h (pas de consultations en Juillet et Août). **Le travail se fait en étroite collaboration avec les deux infirmières et les médecins qui reçoivent, repèrent et orientent vers moi beaucoup d'étudiants en souffrance.** Les étudiants sont reçus généralement une seule fois et sont ré-orientés dans le système de soin à l'extérieur si besoin (cabinet libéral, associations, hôpitaux...). Il arrive cependant fréquemment qu'ils soient suivis à l'ENS durant quelques semaines afin de s'assurer que le relais a bien été pris à l'extérieur.

Un important travail de réseau entre professionnels du soin psychique est réalisé. Il s'agit de trouver des psychologues et des psychiatres à même de prendre en charge nos étudiants en fonction de leurs besoins spécifiques. Si le réseau de psychologue est suffisamment fourni, **il reste très difficile de trouver des consultations chez un médecin psychiatre dans un délai raisonnable.** Les tarifs pratiqués par les psychologues et psychiatres restent un problème majeur pour une part importante des étudiants. Il est parfois possible d'orienter un étudiant vers un psychologue dans un cadre associatif (gratuité des soins ou tarifs abordables) mais l'attente avant un premier RDV peut être longue. De plus, il est alors difficile de trouver un professionnel spécialisé dans certains domaines. Les médecins psychiatres en convention 1 (soins totalement remboursés par la Sécurité Sociale) restent rares et les RDV très difficiles à obtenir dans des délais raisonnables. Des psychiatres ont accepté cependant de recevoir nos étudiants avec une plus grande souplesse (un en clinique et un en libéral).

Sur l'année 2016, 93 étudiants ont été reçus et 113 consultations ont été réalisées au total. La répartition se fait comme suit :



Répartition par site

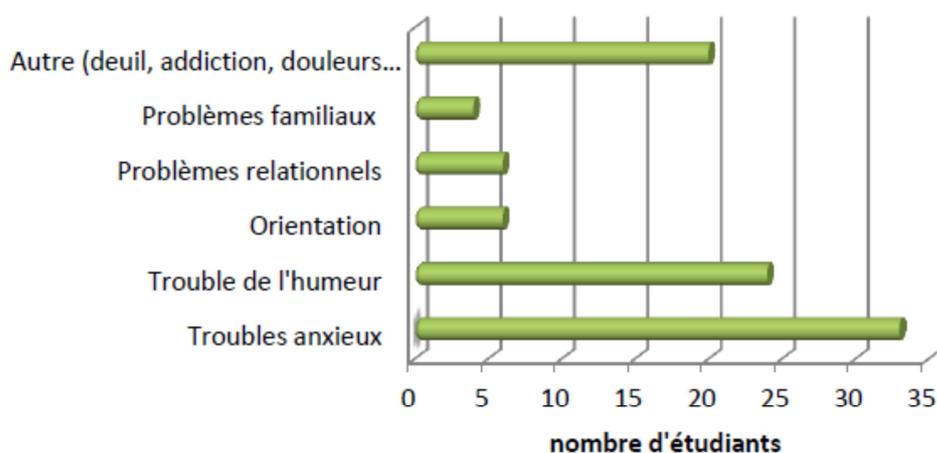


Les motifs qui amènent les étudiants à consulter restent prioritairement les troubles anxieux et les troubles de l'humeur. Ces derniers requièrent souvent un conseil diagnostic et/ou une prise en charge sur le plus long terme chez un médecin psychiatre. Les étudiants qui souffrent d'une symptomatologie suicidaire sont dirigés vers le CPS (Centre de Prévention du Suicide) au CHU Le Vinatier –organisme qui vient parfois rencontrer l'étudiant directement sur le site de l'ENS.

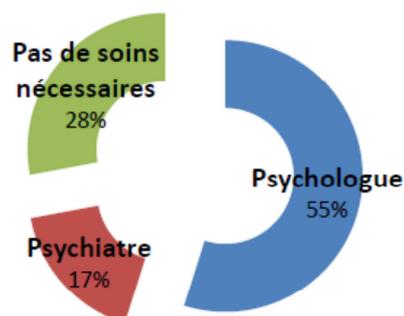
L'équipe médicale de l'ENS a participé en Juillet à une journée de formation sur le thème « jeunes adultes repliés au domicile », organisé par Psymobile.

Chaque année, des étudiants consultent pour parler de leur orientation universitaire et professionnelle, source de beaucoup d'anxiété. Très peu d'étudiants consultent pour évoquer des problèmes d'addiction ou d'alcoolisation fréquente. Cependant, les enquêtes dévoilent que ces comportements restent fréquents et représentent un enjeu majeur de santé mentale dans la population étudiante en général - dont l'ENS n'est pas épargnée. Le service médical se pose la question de savoir comment amener ces jeunes en consultation.

Motif premier de consultation



Orientation vers...



En Novembre, des ateliers ont été mis en place sur les thèmes de la gestion de l'anxiété et du sommeil. Le service médical a fait appel à des intervenants extérieurs (Apsytude sur l'anxiété et ABC sommeil sur le sommeil) qui ont mis en place chacun une session de rencontres hebdomadaires au sein des locaux de l'ENS. L'atelier axé sur la gestion de l'anxiété a très bien fonctionné. Celui sur le sommeil a moins été investi par les étudiants. Cette première expérience nous a permis de mieux cerner les réelles demandes des étudiants. Nous ajusterons nos propositions l'an prochain en conséquence.

En conclusion, les consultations psychologiques restent chargées entre Septembre et Mai. De nouvelles rencontres de partenaires extérieurs sont prévues dans les prochains mois. Une conférence sur le thème de la prévention du suicide, animée par le professeur Terra, aura lieu à l'ENS en Février 2017.

12.4 Evaluation des risques professionnels pour l'année 2017– Plan d'actions

Plan d'actions de l'ENS de Lyon 2017										
Lieu de travail	Risques associés	Dangers communs ou équipement ou matériel ou produit	Description des risques	NRR	Actions de prévention Technique, Organisationnel, Humain	Action transmise au niveau supérieur	Personne chargée de la réalisation	Coût	Délai	Soldée le
Tous laboratoires	Manipulations et expériences de chimie, biologie, physiques par les nouveaux arrivants	Organisation	Risques multiples liés à l'utilisation de produits toxiques/inflammables/appareils...	1000	suivi de tous nouveaux entrants et stagiaires, formation sécurité obligatoire pour les nouveaux entrants et stagiaires (théorique et pratique) et formation aux postes de travail (créer un cahier des charges)	X	SPST, assistants de prévention, DRH	0	2017	
Espaces Verts	Equipements de travail et matériels de laboratoire	Tracteur	NON CONFORMITE: L'arceau de sécurité n'est pas présent. Hauteur trop grande lors du rangement en parking sous sol (démontage de l'arceau) Temps de montage/démontage trop important	1000	Mise à disposition d'un espace dédié aux Espaces verts pour le stockage du matériel (présence en sous sol : problème d'ambiances (pollution, bruit, ...) problème circulation, ...)		CHSCT / DirPat		2017	
Département de chimie	Risques chimiques	Produits chimiques	Inhalation de produits chimiques lors des concours (personnes mineurs et majeurs)	700	Travaux dans 2 laboratoires (salles examens pour les concours) pour avoir un nombre suffisant de Sorbonne par candidats (6/labos) au lieu de 4 actuellement		DirPat		2017	
Tous laboratoires	Equipements de travail et matériels de laboratoire	Vérifications Techniques Réglementaires	Mise en conformité des équipements de laboratoires (sorbonnes, PSM, centrifugeuses, boîte à gants, autoclave)	400	Réalisation des VTR respect de la périodicité ==> Diffusion d'un courrier à ce sujet aux Directeurs de laboratoires		Directeurs de laboratoires / Assistants de prévention		2017	valable chaque année
Tous laboratoires et bureaux	Organisation	organisation et rangement des laboratoires	un mauvais rangement des laboratoires peut entraîner des risques d'incendie, des chutes d'objets, de plain pied..	100	au quotidien, faire respecter les règles de sécurité imposées par le CHSCT de l'école et le CNRS		SPST, assistants de prévention et directeurs d'unité	0	2017	valable chaque année
Tous ENS	Electricité	Multiprises	Risques d'accidents, d'incendies	100	Diminuer le nombre de multiprises en posant des blocs prises. Prendre en compte le rapport annuel d'observations		Assistants de prévention / Maintenance externe	devis sur demande auprès des prestataires internes	2017	valable chaque année
Tous laboratoires optiques	Laser	Laser classe > 2	Risque d'exposition de l'œil ou de la peau au faisceau	100	Mise en place de voyants lumineux - indicateurs de présence à l'entrée de chaque pièce		Responsable Sécurité Laser (RSL) / SPST		2017	à poursuivre
Tous laboratoires optiques	Laser	Laser classe > 2	Risque d'exposition de l'œil ou de la peau au faisceau	100	Mise en place de la signalétique spécifiques aux risques Lasers (pictogramme, fiche de poste, ...)		Responsable Sécurité Laser (RSL) / SPST		2017	à poursuivre
Tous laboratoires optiques	Laser	Laser classe > 3	Risque d'exposition de l'œil ou de la peau au faisceau	100	Tubage des faisceaux ou capotage de la machine si une exposition dangereuse est possible (sortie de faisceau en face d'une porte)		Responsable Sécurité Laser (RSL)		2017	à poursuivre
Tous	Travail isolé	organisation	Accident ou incident	100	Mettre en place une procédure sur le travail isolé		Sécurité Incendie SPST VP Recherche	0	en cours	
Tous laboratoires	Equipements de travail et matériels de laboratoire	douches de sécurité	Accident ou incident	100	Vérifier régulièrement les douches de sécurité Dégager l'espace sous la douche de sécurité Supprimer les douches de sécurité non nécessaires ou ne fonctionnant plus		DPMG/AP		2017	
Tous laboratoires	Equipements de travail et matériels de laboratoire	Sorbonne	VTR, Maintenance, réparation du matériel	100	Donner suite à l'audit de Mr JJ Chalumot (AirMap)		DPMG SPST	devis?	2017	Prise d'exploitation IDEX
Tous laboratoires	réfrigérateurs	Equipement de travail	risque explosion	100	Note d'information sur les risques et achat de réfrigérateurs antidéflagrants	X	SPST, assistants de prévention et directeurs d'unité	à partir de 950 euros HT	mars-17	
Tous ENS	Charge Mentale	Organisation	Risques Psychoprofessionnels	100	être en amont des changements organisationnels, proposer des indicateurs pour les services		Groupe ACTE	0	avr-16	
Département de chimie	Gaz spéciaux	Equipement de travail; équipement sous pression	Incendie explosion	100	Détection, affichage et signalétique; vérification des manomètres; renvoyer les bouteilles inutilisées	x	Assistante de prévention/ équipe technique du département		2017	
Département de chimie	Armoires ventilées	Risque chimique	Inhalation de vapeurs lors de l'ouverture des portes	70	Vérification de l'aéraulique; détection disfonctionnement des moteurs	x	Dirpat/IDEX(NEOLYS)		2017	

Lieu de travail	Risques associés	Dangers communs ou équipement ou matériel ou produit	Description des risques	NRR	Actions de prévention Technique, Organisationnel, Humain	Action transmise au niveau supérieur	Personne chargée de la réalisation	Coût	Délai	Soldée le
Tous ENS	incendie	intervention		10	Mise à jour de la liste PSC1 et formation extincteurs et proposer une cartographie des sites		Sécurité Incendie/SPST	0	2017	
Tous ENS	Incendie	Intervention		10	Recensement et formations des guide-files et des serre-files		Sécurité Incendie	0	2017	valable chaque année
Tous ENS	Incendie	Signalétique	Accident ou incident	10	Afficher les consignes d'urgences	x	Sécurité Incendie		2017	En cours
Bibliothèque Diderot	Manutention manuelle et postures de travail	TMS	Postures, manutention de charges	10	Etudes de postes et études ergonomiques		SPST		2017	
Tous laboratoires	Risques chimiques	Produits chimiques	Stockage des produits chimiques dans les laboratoires	7	Ajouter des bacs de rétention		Assistants de Prévention		2017	
Tous Laboratoires	Tous risques	Signalétique	Pas d'identification sur certaines portes des risques présents et des personnes à contacter	7	Signalétique "type" à mettre sur les portes : Continuer la campagne		Assistants de Prévention	0	mai-17	en cours
Département de chimie	Risques chimiques	Produits chimiques	Produits obsolètes, périmés	7	Tri, mise à la destruction		Assistant de prévention, équipe technique		sept-16	valable chaque année
Laboratoires	Laser	Tous les lasers	Risque d'exposition de l'œil ou de la peau au faisceau	4	Nomination d'un Référent Sécurité Laser (RSL) par laboratoire		SPST/CNRS		2016	
Laboratoire Joliot Curie (JC)	Rayonnement ionisant	Radioélément 3H 14C 32P 35S	Risque de contamination	4	Déclassement de la pièce		PCR		début 2016	Soldé oct-2016
Tous ENS	Travail sur écran	Ergonomie	Mauvaise postures sur les postes de travail, risques de TMS	1	Diffusion d'un document rappelant les bonnes postures à avoir		SPST	0	févr.-16	soldé 2016
Tous ENS	EvRP	Risque professionnels	EvRP, Plan d'action, Document Unique		Lancer la démarche de compilation des Documents Unique (EvRP; Plan d'action)		Assistants de Prévention / SPST	0	mai-juin 2017	
Tous ENS		Risques professionnels	documents EvRP des laboratoires, départements et services		plans d'actions pour les labos, départements ou services à prendre en compte	x	DIRPAT / Service prévention		tout au long de l'année	valable chaque année
SPST	EvRP	Risques professionnels	Ambiance lumineuse, pénibilité		Achat d'un luxmètre au SPST	x	SPST	de 50 à 500€	2017	
Site MONOD	Co-activité		Travaux en site occupé		Information des personnels; balisages des zones chantiers; séparation des flux piétons et chantier; plan de prévention	x	DirPat/ cellule Plan Campus/ SPST / NEOLYS		2017	

Le président de l'ENS de Lyon

Le 10 février 2017